

The background of the cover is a high-angle photograph of a stone basin. A stream of clear water is falling from the top right into the basin, creating ripples and bubbles. The stone is dark and textured, with some green moss or algae visible on the right side. The overall color palette is dominated by blues and greys, with the white text providing a sharp contrast.

# choisir

revue culturelle  
n° 553 – janvier 2006

( L'eau :  
un droit menacé



*Je cherche celui que je ne connais pas !  
Mon âme est à l'écoute.  
Je vais et je ne sais pas où je vais.  
Depuis des rivages obscurs, une voix doucement m'appelle.  
Je cherche à tâtons le chemin,  
sans voir ni penser.  
Je sais seulement que Dieu est.  
Qui me dira par quel nom je dois t'appeler ?  
Qui me montrera sa demeure ?  
Je n'ai pas la connaissance, je ne possède pas la science,  
je ne peux suivre qu'un parfum.  
Oh ! Où trouverai-je celui qui a ravi mon cœur ?*

**Hymne bengali**



# choisir

n° 553 - janvier 2006

Revue culturelle jésuite fondée en 1959

## Adresse

rue Jacques-Dalphin 18  
1227 Carouge (Genève)

## Administration et abonnements

tél. 022 827 46 76  
administration@choisir.ch

## Rédaction

tél. 022 827 46 75  
fax 022 827 46 70  
redaction@choisir.ch  
Internet : www.choisir.ch

## Rédaction

Pierre Emonet s.j., rédacteur en chef  
Thierry Schelling s.j., rédacteur  
Lucienne Bittar, rédactrice  
Jacqueline Huppi, secrétaire

## Conseil de rédaction

Louis Christiaens s.j.  
Joseph Hug s.j.  
Jean-Bernard Livio s.j.

## Conception graphique

studio Loys (Annecy)

## Mise en page et imprimerie

Imprimerie Fiorina  
rue du Scex 34 • 1950 Sion  
tél. 027 322 14 60

## Cedofor

Marie-Thérèse Bouchardy  
Axelle Dos Ghali  
Stjepan Kusar

## Administration

Geneviève Rosset-Joye

## Abonnements

1 an : FS 80.-  
Etudiants, apprentis, AVS : FS 55.-  
CCP : 12-413-1 «**choisir**»  
Pour l'étranger :  
FS 85.- Par avion : FS 90.-  
€ : 56.- Par avion : € 60.-  
Prix au numéro : FS 8.-

**choisir** = ISSN 0009-4994

## Illustrations

Couverture : Pierre Emonet  
p. 7 : UNICEF/HQ05-1573/Giacomo Pirozzi  
p. 24 : CDU  
p. 29 : Clive Coote  
p. 31 : Mario Del Curto

Les titres et intertitres sont de la rédaction

# sommaire

|                                                                              |           |
|------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Editorial</b>                                                             | <b>2</b>  |
| Sous la neige, le printemps <i>par Pierre Emonet</i>                         |           |
| <b>Actuel</b>                                                                | <b>4</b>  |
| <b>Spiritualité</b>                                                          | <b>8</b>  |
| La vie donnée <i>par Luc Ruedin</i>                                          |           |
| <b>Eglise</b>                                                                | <b>9</b>  |
| Synode eucharistique : on reste sur notre faim<br><i>par Claude Ducarroz</i> |           |
| <b>Portrait</b>                                                              | <b>13</b> |
| Elisabeth Behr-Sigel <i>par Thierry Schelling</i>                            |           |
| <b>Société</b>                                                               | <b>16</b> |
| L'eau ne coule pas de source<br><i>par Bernard Weissbrodt</i>                |           |
| <b>Société</b>                                                               | <b>20</b> |
| La défense de l'eau <i>par Ismael Moreno</i>                                 |           |
| <b>Politique</b>                                                             | <b>23</b> |
| Le paradoxe allemand <i>par Michael Mertes</i>                               |           |
| <b>Libres propos</b>                                                         | <b>27</b> |
| Une vieille épanouie <i>par Roger Pittet</i>                                 |           |
| <b>Cinéma</b>                                                                | <b>28</b> |
| Le sourire de la chance <i>par Guy-Th. Bedouelle</i>                         |           |
| <b>Théâtre</b>                                                               | <b>30</b> |
| La force des mots <i>par Valérie Bory</i>                                    |           |
| <b>Lettres</b>                                                               | <b>33</b> |
| Permanence de Ramuz <i>par Gérard Joulé</i>                                  |           |
| <b>Livres ouverts</b>                                                        | <b>37</b> |
| Des théologiens africains <i>par Thierry Schelling</i>                       |           |
| <b>Bloc-notes</b>                                                            | <b>44</b> |
| Novembre 2005 <i>par Christophe Büchi</i>                                    |           |

# Sous la neige, le printemps

*Avec janvier, l'hiver est de retour. Mais, au fait, a-t-il jamais cessé ? Une fois encore, la Semaine pour l'unité ravive la plaie de la séparation. Trop préoccupées à défendre une identité forgée par les querelles anciennes, les Eglises se montrent embarrassées lorsqu'il s'agit d'imaginer un autre avenir. Leurs déclarations de bonnes intentions, aussitôt démenties par les décisions, se suivent et se ressemblent avec une régularité déconcertante. Ce piétinement œcuménique décourage les meilleurs. Les uns quittent le terrain avec amertume pour se retirer sous leurs tentes, et les irréductibles continuent à s'engager, se souciant comme d'une guigne des instructions et autres messages de leurs autorités. Le témoignage des Eglises en fait les frais : leur parole est de moins en moins crédible auprès des personnes en recherche d'unité et de sens, et la prière du Christ, « que tous soient un pour que le monde croie », reste rangée au rayon des utopies.*

*La morosité actuelle vient peut-être de ce que l'on attend trop des déclarations et des prises de positions officielles. Le désir de pouvoir mesurer les progrès, l'impatience de voir des résultats spectaculaires et la conviction que tout se résout au niveau officiel entretiennent un climat de déprime. Les germes d'espérance qui annoncent le printemps échappent au regard trop occupé à analyser les discussions des experts et les décrets des autorités. Obnubilés par l'hiver œcuménique, certains perdent de vue la moisson qui lève sous la neige, discrètement, sans bruit, mais avec l'obstination de la vie qui va de l'avant.*

*Lorsque des chrétiens sincères, appartenant à diverses confessions, se réunissent au nom de leur baptême et de leur foi commune en Jésus-Christ pour scruter ensemble la Parole, pour prier et célébrer, pour s'engager dans des actions courageuses en faveur des étrangers, des réfugiés et des pauvres de tout acabit, l'épineuse question de la communion ecclésiale - condition de la communion eucharistique - trouve un début de solution pratique. Pour rien au monde ces fidèles ne renient leurs traditions respectives ; ils reconnaissent en elles la terre nourricière de la foi, de l'amour et de l'espérance qui les animent. Ces chrétiens se retrouvent dans leurs paroisses, dans des petits groupes de partage disséminés un peu partout, dans des mouvements à voca-*

*tion œcuménique. Ce qui fait difficulté au plan institutionnel devient parfois possible pour des individus qui partagent une même foi. Des pasteurs, des prêtres célèbrent alors la cène du Seigneur, des théologiens et des théologiennes les accompagnent, des communautés les soutiennent et, souvent, ils se ressource dans des monastères qui leur ouvrent généreusement l'accès à leur liturgie. Enracinés dans leurs Eglises respectives, ils ne méprisent pas la recherche théologique ni les discussions trop prudentes de leurs responsables, mais leur horizon est plus large. Ils vivent une communion dégagée des étroites confessionnelles héritées des disputes d'autrefois, à l'époque où leurs Eglises se sentaient assiégées et cédaient à des visions apocalyptiques.*

*Depuis que le dominicain Melchior Cano (1509-1560), à l'époque de la Réforme, a élaboré la théorie des « lieux théologiques »<sup>1</sup> encore en vigueur aujourd'hui, la théologie catholique considère le bon sens de la foi du peuple chrétien comme une des instances qui permettent à l'Eglise de progresser dans sa compréhension de la Révélation. On ne saurait donc écarter d'un revers de main l'expérience de ces personnes et de ces communautés. Il y a certes des attitudes contestataires inacceptables, personne n'en doute, mais il faut bien constater qu'au-delà des inévitables bavures, grâce à ces rencontres entre chrétiens de diverses confessions, l'unité n'est plus seulement le sujet d'interminables discussions entre théologiens ou de mises au point de la part des autorités : elle va de l'avant, humblement, sans grandes déclarations et sans tapage, sous une poussée irrésistible qui vient de plus haut. Sous la neige de janvier pointe déjà le printemps. Que les frileux aient confiance et que les plus impatients se réjouissent sans désespérer.*

**Pierre Emonet s.j.**



1 • Les « lieux théologiques » sont les instances de référence qui permettent de progresser dans l'intelligence de la foi. Ce sont essentiellement l'Écriture, la tradition, le magistère, la recherche théologique et le bon sens de la foi du peuple chrétien.

■ Info

## Espagne, l'Eglise en perte de vitesse

En vertu d'un accord signé entre l'Espagne et le Saint-Siège, l'Etat espagnol contribue depuis 1979 au financement de l'Eglise catholique, à hauteur d'environ 3 milliards d'euros par an. Mais le gouvernement socialiste espagnol a annoncé à la mi-novembre son intention de réduire cette subvention. Il semble qu'il ait le soutien de la population puisque, selon un récent sondage, 63,4 % des Espagnols estiment que l'Eglise catholique devrait s'autofinancer. Globalement, une majorité de citoyens souhaiterait la réduction de l'influence de l'Eglise sur la société espagnole. (APIC)

■ Info

## Liberté religieuse en Occident

L'Eglise catholique d'Allemagne a dénoncé les restrictions de liberté religieuse dans son pays et dans les Etats occidentaux. Dans un mémorandum publié le 5 décembre, la commission Justice et Paix du pays souligne que le religieux se retrouve souvent réduit au domaine privé. Elle étaye ses dénonciations en mentionnant les restrictions de symboles religieux dans le domaine public. Cette prise de position apparaît dans le contexte de la controverse sur la présence des crucifix dans les salles de classe.

La commission souligne que la liberté religieuse des musulmans n'est également pas respectée. Les Etats occidentaux ne doivent pas la limiter comme il leur plaît par crainte du terrorisme. (APIC)

■ Info

## Eglise au Vietnam

Le pape Benoît XVI a érigé un nouveau diocèse au Sud du Vietnam, celui de Ba Ria, et a nommé Mgr Nguyen van Tram à sa tête. Ce territoire compte près de 900 000 habitants, dont 225 000 catholiques. La nomination d'évêques dans le pays étant soumise à l'approbation du gouvernement, cette nouvelle érection est considérée comme le signe de l'amélioration des relations entre le Vatican et Hanoi. En outre, 57 nouveaux prêtres, provenant de 8 diocèses du Nord du pays, ont été ordonnés le 29 novembre à Hanoi. En 1954, après la division du Vietnam, beaucoup de prêtres avaient fui le Nord du pays, communiste, pour trouver refuge au Sud. Ce qui créa une pénurie dans le Nord pendant plusieurs décennies. Depuis cette époque, le nombre de candidats au séminaire est limité par le gouvernement. Or, en juillet 2004, le Bureau des affaires religieuses du Vietnam a exceptionnellement fait passer la limite des séminaristes d'Hanoi de 50 à 90. (APIC)

■ Info

## Les défis humanitaires

Caritas suisse a publié une étude intitulée *Les défis humanitaires*. Séismes, tsunamis, inondations, cyclones, sécheresses : autant de catastrophes naturelles auxquelles est soumise notre planète. Comme le souligne Jürg Krummenacher, directeur de Caritas, « l'aide humanitaire n'est effective que lorsque la communauté internationale entreprend parallèlement des efforts politiques pour éliminer les causes de ces crises et combattre à la base la pauvreté, l'exploitation et les ravages causés à l'environnement ».

Un chapitre est consacré aux dilemmes politiques de l'aide d'urgence. Il expose, par exemple, le problème de la collaboration entre les organisations humanitaires et les militaires. L'étude se penche aussi sur le rôle que jouent les médias en cas de catastrophe.

---

■ Info

### Impunité des tortionnaires congolais

La 35<sup>e</sup> session du Comité contre la torture s'est tenue à Genève du 7 au 25 novembre 2005. A cette occasion, une coalition d'ONG congolaises de défense des droits de l'homme, en collaboration avec l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT), a présenté un rapport alternatif sur les violations des droits de l'homme en RDC. La question de la lutte contre l'impunité y est analysée. « Tant que la République démocratique du Congo ne se dotera pas d'une loi pénalisant la torture, les tortionnaires auront encore de beaux jours devant eux », a expliqué Patrick Mutzenberg de l'OMCT, précisant qu'« un projet de loi a été rédigé et pourrait être examiné par le Parlement si la volonté politique existait réellement ».

Par ailleurs, des experts indépendants sont revenus sur la faiblesse de l'appareil judiciaire congolais et sur son manque évident d'indépendance vis-à-vis du pouvoir exécutif, ainsi que sur la compétence des juridictions militaires à l'égard des civils.

---

■ Info

### Environnement en Chine

En l'espace de 15 jours, en novembre passé, quatre catastrophes écologiques majeures ont frappé la Chine : deux explosions d'usines chimiques de benzène, un tremblement de terre et une explosion dans une mine de charbon. La Chine a bien inscrit en 1982 la défense de l'environnement dans sa Constitution mais selon Wang Jikun, haut responsable du ministère de la Sécurité publique, les accidents et autres catastrophes font chaque année plus d'un million de morts dans le pays et causent 80,5 milliards de dollars de pertes économiques, soit 6 % de son PIB ; 70 % des fleuves et rivières chinois sont « extrêmement pollués », de même que 25 des 27 plus grands lacs ; un tiers du pays subit les pluies acides dévastatrices ; 20 des 30 villes les plus irrespirables de la planète se trouvent en Chine.

---

■ Info

### Massacre de forêts

Chaque année, la déforestation détruit 13 millions d'hectares dans le monde. Compte tenu du reboisement, la perte nette atteint 7,3 millions d'hectares. Grâce à une intense activité de reforestation, le continent asiatique a même réussi à inverser le phénomène, affichant un surplus net d'un million d'hectares. Par contre, la mauvaise élève reste l'Amérique latine, région qui, avec 924 millions d'hectares, possède 23 % du patrimoine forestier de la planète mais dont la perte nette annuelle est d'environ 65 % de la perte globale (cf. rapport de la FAO, *The Global Forest Resources Assessment 2005*).

---

■ Info

---

## 25 ans du JRS

Le Jesuit Refugee Service a été fondé il y a 25 ans, le 14 novembre 1980. Après avoir commencé de façon très humble en Asie du Sud-Est, le JRS est aujourd'hui présent dans plus de 50 pays. C'est qu'en 1980, il n'y avait que 11 millions de déplacés dans le monde, contre plus de 40 millions aujourd'hui...

Le Père Luis Magriñà, directeur international du JRS, a déclaré que le nombre de personnes déplacées à l'intérieur des frontières de leur propre pays est désormais supérieur au nombre de ceux qui cherchent une protection internationale. Plus que jamais, les effets des inégalités croissantes, les communications de moins en moins chères, l'accès à l'armement, la dégradation de l'environnement, pour ne nommer que quelques-unes des raisons, poussent des millions de personnes à fuir leurs pays et villes d'origine. En même temps, la protection internationale des personnes déplacées est de plus en plus inconsistante. Même si les camps de réfugiés offrent un abri à des millions de personnes, nombreux sont ceux qui finissent dans des zones urbaines où règne la misère. Les enfants sont de plus en plus exposés à l'enrôlement dans des conflits armés et les migrants de tous types à être arrêtés pour avoir tenté de traverser les frontières à la recherche de la protection internationale.

---

■ Info

---

## Insécurité au Sri Lanka

Depuis 20 ans, le Mouvement des Tigres de libération de l'Eelam Tamoul (LTTE) réclame la création d'un Etat tamoul dans le Nord et l'Est de l'île. Aujourd'hui, suite

au résultat de l'élection présidentielle du 17 novembre, la trêve est malmenée et les attaques de part et d'autre ont repris. Selon les observateurs, les deux côtés semblent glisser vers la guerre.

Le candidat du Parti uni national (UNP) Ranil Wickremesinghe, qui préconisait la reprise du processus de paix bloqué depuis 2003, a été battu de justesse, cédant la place à Mahinda Rajapakse, du Parti de la liberté du Sri Lanka. Ce dernier subit les pressions d'extrémistes cinghalais, notamment du Front de libération du peuple (JVP) qui a soutenu sa campagne. C'est ainsi que le 25 novembre 2005, le nouveau président du Sri Lanka a annoncé être prêt à ouvrir des pourparlers avec le LTTE, sans toutefois accepter la reconnaissance d'un tel territoire. Il a déclaré que la solution au conflit séparatiste passe par « un Etat unitaire ». C'est un virage à 180°. Le Parti de la liberté du Sri Lanka avait préalablement donné son accord au partage des pouvoirs dans le cadre d'une structure fédérale.

Les Tamouls sont en partie responsables de ce retour à des positions dures. Le LTTE a en effet appelé ses compatriotes à boycotter les élections du 17 novembre. Or ils étaient majoritairement en faveur de M. Wickremesinghe.

---

■ Info

---

## Haïtiens en République Dominicaine

L'édition du 11 novembre du *New York Times* expliquait que les champs de tabac de la République Dominicaine sont confrontés au manque de main-d'œuvre après que les travailleurs haïtiens aient fui de peur d'être lynchés. On estime que la moitié des 2000 Haïtiens vivant dans la ville de Guatapanal ont

déguerpi. Suite au meurtre en septembre 2005 d'un travailleur dominicain, une foule de Dominicains en colère s'en est prise physiquement à la population haïtienne locale. Guatapanal n'est d'ailleurs pas la seule ville où les immigrants font l'expérience de la justice de la rue dominicaine...

Les attaques contre les Haïtiens sont le dernier exemple en date de ce que les groupes internationaux de défense des droits humains considèrent comme la violation, par la République Dominicaine, des droits des Haïtiens et des Dominicains descendant de parents haïtiens. Au cours des années qui viennent de s'écouler, des dizaines de milliers de Haïtiens ont été régulièrement expulsés du pays par des individus et par le gouvernement.

« En gardant les Haïtiens dans l'illégalité, le gouvernement peut faire d'eux ce qu'il veut... Il peut faire venir autant d'Haïtiens qu'il veut, pour les renvoyer par la suite lorsqu'ils ne sont plus nécessaires », a expliqué Regino Martinez s.j., du Jesuit Refugee Service de la République Dominicaine.

## Info

### Excision

A l'occasion de la Journée internationale contre la violence envers les femmes (25 novembre), l'UNICEF Innocenti Research Centre a publié une étude sur l'excision. Jusqu'à maintenant, on estimait à deux millions le nombre de filles et de femmes excisées chaque année. Le nouveau rapport parle de trois millions. Il ne s'agit pas là d'une augmentation de la pratique de l'excision, mais du résultat de l'amélioration des méthodes de sondage. (La question concerne aussi la Suisse, puisqu'en raison de l'im-

portance accrue des migrations, on estime que plus de 6500 filles et femmes excisées vivent dans notre pays.)

Cette coutume est une entaille dans le corps et l'âme et une violation du droit à l'intégrité corporelle. Elle peut entraîner des infections chroniques, de fortes hémorragies, la stérilité, voire même la mort.

La Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant (1989) demande l'abolition des pratiques rituelles préjudiciables à la santé des enfants. L'excision constitue une infraction aussi bien à cette Convention qu'à celle sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (1979).

Ce rite se fonde sur une tradition sociale et culturelle fortement implantée. Pour l'UNICEF, il ne sera possible d'en venir à bout que si les villages ou les communes se prononcent d'un commun accord contre sa pratique. Il s'agit de toucher en particulier les responsables des décisions, à savoir les autorités, les doyens des villages et les leaders religieux.

L'UNICEF a appliqué avec succès une stratégie de ce type en Egypte. Plusieurs autres pays africains ont interdit l'excision et au Sénégal, TOSTAN, une organisation non gouvernementale soutenue par l'UNICEF, a réussi à convaincre près de 1300 villages à ne plus exciser leurs filles.

A noter qu'aucune religion n'exige l'excision. Réunis à Rabat en novembre passé au sein de la Première conférence musulmane des ministres de l'Enfance, les chefs politiques et religieux d'une cinquantaine de pays islamiques ont dit « non » à la mutilation génitale féminine.

Poster de la Campagne nationale égyptienne contre l'excision.



# La vie donnée

*Notre vie tissée par mille relations est comme un entrelacs d'histoires singulières qui se croisent et se décroisent. Patchwork, elle est colorée par ces rencontres essentielles. Certaines de ces relations sont là dès l'origine, comme celles de nos parents. D'autres, fraternelles et amicales, nous accompagnent tout au long de notre existence. Certaines ne sont que d'un temps. Ainsi de ces visages qui marquent une période de notre vie et qui disparaissent, on ne sait pourquoi, de notre quotidien. Ils n'en restent pas moins inscrits en notre mémoire. D'autant plus profondément d'ailleurs qu'ils nous ont affectés. Plus ou moins profondes, essentielles, ces relations ont cette singulière propriété d'être une part de nous-mêmes. Et pas n'importe laquelle ! Vivant dans la superficialité des choses, nous n'avons pas conscience de son importance. Il faut l'événement - ainsi d'un deuil - qui interrompt l'habitude d'exister pour que, tout à coup, nous nous en apercevions. Plus enfoui, plus secret, ce niveau d'être est comme la nappe phréatique où l'ordinaire de nos existences vient puiser. Il se tient au creux de nous-mêmes avec cet étrange pouvoir, lorsque nous le touchons, de nous resituer par rapport à l'essentiel.*

*C'est à cet essentiel que j'ai été ramené à l'occasion du décès d'une de mes tantes. A l'image de la petite mère de Georges Halda, elle avait, sa vie durant, donné la vie. Habitant la vieille maison paternelle, elle en était l'âme. Toujours attentive, présente, au service des autres - elle avait eu neuf enfants, un domaine viticole et de multiples activités caritatives -, sa présence rayonnait jusqu'en cet après-midi d'automne brumeux où elle était conduite à sa dernière demeure.*

*De ce corps, jadis si vivant, ne restait apparemment que cette dépouille qui retrouvait la terre d'où elle était issue. Pourtant, un autre corps familial et amical, rassemblé en l'église de mon enfance pour les funérailles, témoignait de la fécondité de cette vie donnée. Plus que les innombrables témoignages de reconnaissance, transparaisait à travers les larmes, les gestes et les regards, l'amour dont ma tante avait vécu. Le corps relationnel qu'elle avait su tisser tout au long de sa vie se manifestait, prolongeant mystérieusement sa présence. Discrètement, cette présence imprégnait l'assemblée qui semblait en vivre. Dans la douleur de la séparation, chacune, chacun puisait en ses profondeurs à cette relation qui l'avait nourri, marqué, accompagné.*

*Cette part, trop souvent manquée au fil de nos jours par nos précipitations et nos impatiences, apparaît ainsi au vif de l'existence lorsqu'il est question de ce qui donne la vie. Lorsqu'elle se manifeste, à l'occasion d'un événement heureux ou douloureux, elle nous restitue et nous donne de comprendre ce que veut dire « réussir sa vie ».*

*Médiation d'autant plus essentielle qu'elle s'efface pour donner la vie, la relation féconde est le contraire de celle qu'établit le parasite. Loïn de se greffer sur un corps pour s'en nourrir, elle donne plutôt son corps pour que d'autres puissent en vivre. N'est-ce pas ce que le Christ a fait toute sa vie, jusqu'à l'accomplissement de la croix ? Sa présence ne surgit-elle pas encore aujourd'hui lorsqu'il vient habiter nos relations ? N'est-ce pas pour tout homme la juste manière d'habiter la terre, dans la fraternité à Celui qui vit de sa vie donnée ?*

**Luc Ruedin s.j.**

# Synode eucharistique

## On reste sur notre faim

●●● **Claude Ducarroz**, Fribourg  
Prévôt du Chapitre de la Cathédrale

Le peuple chrétien - même au-delà de l'Eglise catholique - attendait beaucoup de cette première réunion épiscopale « au sommet » sous le pontificat de Benoît XVI. L'année de l'Eucharistie nous a sensibilisés à ce mystère sacramentel. Plusieurs documents, coup sur coup, avaient déjà abordé ce thème central de la vie chrétienne.<sup>1</sup> Le synode, consacré encore à l'Eucharistie, pouvait-il en rajouter de manière actualisée et stimulante pour la vie de l'Eglise catholique ? Pour répondre à cette question, il faudra sans doute attendre un prochain écrit du pape actuel puisque les Pères synodaux « ont demandé humblement au Saint Père de juger s'il est opportun ou non d'offrir un document sur le mystère insondable de l'Eucharistie ». En attendant, ces évêques ont publié 50 propositions - heureusement mises à la disposition du grand public - qui sont le seul résultat repérable de leurs travaux.

Pour le pasteur intéressé et impliqué, qui reçoit ces fruits de l'extérieur, il faut bien reconnaître que la récolte est plutôt décevante.

### Maigre moisson

Bien sûr, nos évêques ont évoqué une fois de plus la belle doctrine catholique sur l'Eucharistie, « source et sommet de la vie chrétienne », comme le concile Vatican II l'affirma il y a exactement 40 ans (cf. *Lumen gentium* n° 11). Nous leur sommes reconnaissants d'avoir, mieux que jusqu'ici, rappelé la place de la parole de Dieu dans la célébration eucharistique en reprenant la théorie des deux tables, parole et pain (cf. proposition n° 18).<sup>2</sup>

Ils insistent aussi sur les conséquences de l'Eucharistie dans la vie des personnes et des communautés, que ce soit pour le devoir missionnaire, la sanctification du monde, la transformation de la société, la paix par la réconciliation, la vie familiale et même l'écologie (n° 42 à 49). Mais sur les points chauds, qui font le pain quotidien de nos communautés, on peut regretter que leur imagination et leur courage ne soient pas à la hauteur de nos espérances.

*On est content pour nos évêques. Je veux parler des 250 prélats qui ont participé au récent synode des évêques à Rome, du 2 au 23 octobre 2005. L'ambiance a été qualifiée d'excellente, le nouveau pape a suscité la reconnaissance pour son apport théologique et son écoute affable. Mgr Amédée Grab, président des évêques d'Europe, a mis en exergue l'heure quotidienne prévue pour de libres interventions, « une nouveauté très appréciée ».*

- 1 • Il suffit de penser à l'encyclique de Jean Paul II, *Ecclesia de eucharistia* (17 avril 2003), aux mises au point disciplinaires de la Congrégation pour le culte divin (25 mars 2004) et à la lettre apostolique *Mane nobiscum Domine* (7 octobre 2004).
- 2 • C'était une des faiblesses de l'encyclique *Ecclesia de eucharistia*. Mais le message final du synode n'est pas meilleur sur ce point (cf. *Documentation catholique* n° 2346).

Une fois répétée l'obligation de respecter scrupuleusement les règles établies par les instances romaines et épiscopales - pas question, par exemple, de remplacer les textes bibliques imposés -, les Pères synodaux se risquent à des propositions fort timides. Mentionnons le souhait de voir de nouvelles acclamations, un renouveau de l'épiclese, le signe de la paix transféré à un autre moment, davantage de bénédictions finales, plus de silence aussi, le respect de la génuflexion, le retour du latin et du chant grégorien, des homélies thématiques qui redisent le Credo, le Notre Père et les Dix commandements, etc. (n<sup>os</sup> 21-25, 35 et 36).

## La pénurie de prêtres

Comme il se doit, le synode a rappelé le rôle irremplaçable du prêtre comme célébrant *in persona Christi* face à la communauté rassemblée. Il ne pouvait pas ignorer le manque de prêtres (n<sup>o</sup> 11). Car il ne suffit pas de répéter que tous les fidèles ont droit au Pain eucharistique, que les prêtres ont le devoir de le leur donner (n<sup>o</sup> 4), que la participation à la messe du dimanche demeure une obligation grave en conscience (que même les autorités civiles doivent honorer). Comment faire quand les prêtres manquent ?

Les évêques, selon le synode, doivent prendre « des initiatives efficaces » pour remédier à ce malheureux état de fait. Ils auront à cœur de favoriser la prière pour les vocations sacerdotales, de soigner les groupes de servants de messe, de promouvoir l'adoration eucharistique à ces intentions, de mieux distribuer les prêtres encore disponibles, de compter sur les centres de vocations pour rappeler aux communautés - et

spécialement aux prêtres - qu'il nous faut tous devenir des « appelants ».

En une phrase sèche, l'hypothèse de pouvoir ordonner prêtres des hommes mariés est écartée comme « voie à ne pas emprunter ». Il faut plutôt magnifier « le don inestimable du célibat ecclésiastique » dans l'Eglise latine.<sup>3</sup> Dès lors, les assemblées dominicales en attente de prêtre sont évidemment possibles, parce que nécessaires, mais en évitant toute confusion entre la messe et de telles célébrations.

Il est rappelé aussi la nécessité de communier « en état de grâces ». Même si les moments pénitentiels dans la célébration eucharistique ont une réelle valeur, rien ne peut remplacer les confessions individuelles auxquelles les prêtres doivent s'adonner généreusement. Que les évêques ne permettent pas dans leurs diocèses le recours aux absolutions collectives.<sup>4</sup> Et qu'on revienne à la pratique des indulgences, mieux expliquées évidemment (n<sup>o</sup> 7).<sup>5</sup>

## Exclus de la communion

Le synode mentionne opportunément que la communion eucharistique n'est pas le seul moyen de vivre en communion avec le Christ (n<sup>o</sup> 40). Quand certains sont exclus de cette communion

- 3 • Les Eglises orientales catholiques apprécieront, elles qui connaissent un clergé marié. Et qu'en pensent les innombrables synodes diocésains qui ont souhaité une évolution de la discipline catholique sur ce point, dans le sens d'un élargissement des voies d'accès au presbytérat, et pas du tout pour déprécier le charisme évangélique du célibat pour le Royaume des cieux ?
- 4 • Sauf dans les cas très rares prévus par le document *Misericordia Dei* de Jean Paul II, le 7 avril 2002.
- 5 • Pour honorer les 40 ans du concile Vatican II, le pape a d'ailleurs accordé l'indulgence plénière le jour de la fête de l'Immaculée Conception de Marie.

sacramentelle, par exemple les divorcés remariés, ils n'en demeurent pas moins membres de l'Eglise, avec les droits et devoirs de leur état, et notamment le devoir de participer à la messe dominicale, mais sans communier, car pour eux « la célébration de la messe reste valide et significative même sans la participation personnelle à la communion sacramentelle » (n° 35).

On sait le lien extrêmement fort que l'Eglise catholique reconnaît entre la communion eucharistique et la pleine appartenance à la communion ecclésiale. Sur ce fondement, les divorcés remariés doivent comprendre l'interdiction qui leur est faite, à moins qu'ils acceptent de vivre de telles unions seulement « en une amitié loyale et solidaire », mais sans bénédiction liturgique.<sup>6</sup> Il est recommandé d'avoir davantage recours aux tribunaux ecclésiastiques pour examiner la validité de certains mariages bancals. Sans trop d'illusions d'ailleurs.

Une nouvelle catégorie d'exclus de la communion semble avoir été insérée. Il s'agit des hommes et femmes politiques

qui se trouvent en situation « d'incohérence eucharistique » parce qu'ils promeuvent des lois qui vont contre le droit naturel ou la doctrine de l'Eglise. Les évêques doivent faire le ménage « avec force et prudence » (n° 46).<sup>7</sup>

## La question œcuménique

Tous les passionnés d'œcuménisme - et d'abord les observateurs des autres Eglises invités au synode - attendaient avec une certaine impatience les déclarations concernant l'accueil à l'Eucharistie des chrétiens non-catholiques. Les Pères ont répété la doctrine classique en souhaitant qu'on la fasse connaître avec clarté et délicatesse (n° 41).

La communion eucharistique suppose la pleine communion ecclésiale. Ce fut réaffirmé avec l'approbation des délégués orthodoxes... et la déception navrée des délégués réformés. Nous navigons en pleine contradiction pratique. L'Eglise catholique valorise sans réserve la divine liturgie orthodoxe, au point de rendre largement possible l'hospitalité eucharistique entre nos deux Eglises.<sup>8</sup> Mais on sait que la plupart des Eglises orthodoxes y sont farouchement opposées. Tout le contraire avec les communautés réformées, jamais appelées « Eglises ». Sur l'Eucharistie, le synode appelle seulement à un dialogue avec celles-ci. Si l'Eglise catholique peut parfois - à certaines conditions strictes - donner les sacrements à des croyants protestants, c'est sans réciprocité et surtout sans jamais imaginer une concélébration œcuménique.<sup>9</sup>

L'un des points positifs du synode est son adhésion renouvelée aux réformes liturgiques promues par le concile Vatican II (n° 2). Pas question de remettre en cause cet acquis ecclésial, même si des abus post-conciliaires sont dénon-

- 6 • Le caractère tranchant de cette prise de position, somme toute sans surprise, ne traduit probablement pas le débat qui eut lieu dans l'aula. Le cardinal Walter Kasper a déclaré au lendemain de la clôture du synode au sujet des divorcés remariés : « Je ne peux pas imaginer que la discussion soit close. » Mais son collègue le cardinal Alfonso Trujillo lui a répondu aussitôt : « Le synode n'a laissé aucun doute sur la doctrine de l'Eglise. Il ne s'agit pas d'une question ouverte. »
- 7 • C'est ce qu'a cru faire l'archevêque de Boston en allant encore plus loin : il a refusé de participer à un dîner de soutien des œuvres d'entraide catholiques parce que le maire de sa ville - partisan de l'avortement et du mariage homosexuel - s'était annoncé pour la soirée.
- 8 • Le cardinal Husar de Kiev souhaite même la concélébration eucharistique entre catholiques et orthodoxes.
- 9 • Ces conditions sont inscrites dans le *Catéchisme de l'Eglise catholique* (nos 1398-1401).

cés. L'insistance sur l'adoration eucharistique, en fidélité à Jean Paul II, frappe cependant. Cette forme de culte eucharistique - inconnue de la tradition orientale et contestée par la Réforme protestante - est souvent citée à la suite de la célébration eucharistique elle-même, comme si elle allait de soi pour tous. Sans doute doit-on la situer à sa juste place (« plus biblique, liturgique et missionnaire », dit le synode au n° 6).

## Réformer l'exercice de l'autorité

Que faut-il conclure, en attendant le document (probable) du pape Benoît XVI ? Les synodes des évêques ont beaucoup perdu de leur vitalité et par conséquent de leur crédibilité. Si ces évêques - nommés par leurs pairs ou désignés par le pape - sont heureux de se retrouver pour vivre une belle expérience de fraternité épiscopale autour du successeur de Pierre, on mesure à leurs interventions combien nombreux sont ceux qui se sont éloignés de leurs peuples, lesquels portent avec courage leurs témoignages de recherches, de souffrances et de persévérance dans la foi et l'amour.

Sont-ils vraiment écoutés ? Sont-ils entendus ? Bien sûr, l'Eglise n'est pas une démocratie où les majorités pourraient dicter la vérité et faire la loi. Mais ce que de nombreux évêques réalisent loyalement au niveau de leurs diocèses, par des synodes et des assemblées de toutes sortes,<sup>10</sup> pourquoi ne serait-ce pas possible au plan de l'Eglise universelle ? Il devient lassant d'entendre nos pasteurs nous dire : « Je vois les problèmes, je suis d'accord avec vous, mais ça dépend de l'Eglise universelle, donc... attendons ! » Sur certains points, nous attendons depuis si longtemps, sans rien

voir venir, malgré les espérances que suscitent à chaque fois des réunions épiscopales censées prendre leurs responsabilités dans un esprit de collégialité adulte et dans l'écoute de ce que « l'Esprit dit aux Eglises ». Que nous sommes aussi !

Une fois de plus, un tel synode met en évidence le besoin urgent de réforme profonde quant à la façon d'exercer l'autorité dans notre Eglise.<sup>11</sup> Je pense que l'on ne fera pas l'économie d'un véritable concile œcuménique - sous une forme à réinventer sans doute - qui mobilise toute l'Eglise et, si possible, toutes les Eglises.

Alors nous accueillerons mieux, tous ensemble, en ce monde tourmenté, le punch évangélique que Dieu ne cesse d'offrir à ses enfants, surtout quand ils cherchent l'unité en Lui, « afin que le monde croie ».

**Cl. D.**

10 • Par exemple AD 2000 pour le diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg.

11 • On sait que le Groupe des Dombes, dans un ouvrage intitulé *Un seul Maître. L'autorité doctrinale dans l'Eglise* (Bayard 2005), a fait des propositions intéressantes sur ce point en insistant sur trois dimensions à maintenir soigneusement en synergie (dimensions communautaire, collégiale et personnelle de l'autorité en Eglise). Cf. *choisir*, n° 542, février 2005, pp. 33-35.

# Elisabeth Behr-Sigel

## Une vie œcuménique

●●● *Thierry Schelling s.j.*

Née en 1907 d'un père luthérien de l'Eglise d'Alsace-Lorraine et d'une mère juive issue du centre de l'Europe, Elisabeth Behr-Sigel embrassa l'orthodoxie en 1932. Formée à la théologie orthodoxe, elle enseigna à l'Institut Saint-Serge et à l'Institut catholique de Paris. Elle devint ainsi une des rares théologues occidentales de cette Eglise orthodoxe de tradition russe francophone, rattachée au patriarcat de Constantinople (l'église de la rue Daru, à Paris, comme elle est souvent appelée pour la distinguer de son église-sœur de la rue Georges-Bizet, elle aussi du patriarcat œcuménique, mais hellénophone et appartenant à la métropole grecque-orthodoxe de France).

Auteure d'ouvrages sur la spiritualité orientale et la théologie byzantine, Elisabeth Behr-Sigel a publié jusqu'à l'âge respectable de 95 ans, cinq ans après avoir fait renouveler son permis de conduire - elle tenait à son indépendance (!), et pas seulement sur les routes, dans son Eglise également, « ramant souvent à contre-temps », comme l'affirme le Père Boris Bobrinsky, doyen de l'Institut Saint-Serge.

Comment passe-t-on du luthéranisme alsacien à l'orthodoxie russe de langue française ? Elle en a livré ses souvenirs dans son ultime ouvrage, *Discerner les signes des temps*.<sup>1</sup>

C'est le milieu de l'émigration russe post-1917 qui la voit naître sur sol allemand - car l'Alsace et la Lorraine sont alors allemandes ! De par sa mère, elle tire des racines juives dans les restes de l'Empire austro-hongrois, se targuant même d'être ainsi co-nationale d'un autre juif plus célèbre, Sigmund Freud.

### Première pasteur de France !

Son milieu familial étant laïque - au sens français du terme ! -, elle trouve des réponses à ses questions d'adolescente cherchant un sens à la vie, auprès d'un mouvement de jeunesse chrétienne dont la devise n'est autre que : « Que tous soient un, afin que le monde croie. » Devise prémonitrice quant à son futur engagement œcuménique.

Nous sommes au milieu des années '20 et les premières rencontres inter-Eglises, lancées par des organisations embryonnaires du COE, le CIM (Conseil international des Missions) en 1921 et le CP (Christianisme pratique) en 1925, ont enclenché le mouvement œcuménique proprement dit. L'initiative vient d'ailleurs du Patriarcat orthodoxe de Constantinople, premier parmi ses pairs, dans le giron duquel elle sera accueillie en 1932.

Elisabeth Behr-Sigel souhaite alors faire de la théologie mais la branche n'est pas encore ouverte aux femmes ! Elle se rabat sur la philosophie et fait partie des

*Le 26 novembre 2005, le monde orthodoxe occidental a appris le décès d'Elisabeth Behr-Sigel, théologienne œcuméniste et féministe avant l'heure. Première pasteur luthérienne de France, elle fut aussi, comme la décrivait son amie Olga Lossky, la doyenne de l'orthodoxie de France. Reflet d'un itinéraire atypique.*

1 • Cerf, Paris 2002.

premières femmes à « philosopher » à Strasbourg dès 1926 ! Elle y rencontrera Louis Boyer, le pionnier catholique de l'œcuménisme.

Plus tard, elle est mandatée comme première pasteure de la paroisse de Villé-Climont - la première femme à assumer un tel ministère en France ! Elle peut ensuite suivre des études de théologie à la Faculté libre de théologie protestante de Paris.<sup>2</sup>

## Première théologienne orthodoxe occidentale

Ce milieu étudiantin l'entraîne dans la découverte de la beauté de la liturgie byzantine. Elle lit également la théologie orthodoxe et se prend de passion pour l'ecclésiologie de Khomiakov (théologien russe du XIX<sup>e</sup> siècle). Elle est ainsi introduite dans le milieu de l'émigration russe, dont la capitale française est le refuge et deviendra bientôt le fief, notamment autour de l'Institut Saint-Serge, ouvert dès 1925. Pour la petite histoire, l'institut orthodoxe occupera les locaux d'une ancienne église luthérienne allemande, désaffectée de ses habitants après la Première Guerre mondiale...

Elisabeth Behr-Sigel



Le hasard de rencontres fortuites avec des quidams qui deviendront plus tard des sommités peut faire d'une personne un personnage. C'est là qu'Elisabeth Behr-Sigel côtoie Vladimir Lossky et Paul Evdokimov - théologiens orthodoxes réputés - et opère une stimulante osmose entre l'essence de l'orthodoxie russe et la pensée occidentale protestante.

Dans ces années de début du mouvement œcuménique, elle va notamment s'engager dans le dialogue avec les autres Eglises, une exception de plus car le monde œcuménique est alors fortement dominé par une participation masculine. Mais c'est sa rencontre, en 1929, avec Lev Gillet, un autre « converti » - si tant est que l'on puisse parler de conversion lorsqu'on passe d'un catholicisme romain bénédictin à l'orthodoxie byzantine russe (mais on est au début du XX<sup>e</sup> siècle !) -, qui la conduit à recevoir la chrismation (confirmation) dans l'Eglise orthodoxe. Elle écrira sa biographie, parue en 1983, en hommage à cet accompagnant et ami spirituel.

Avec Gillet, elle est aussi à l'origine de la création de la première paroisse orthodoxe de langue française, celle de la Transfiguration et de Sainte-Geneviève, à Paris.

## Modernité et tradition

A Nancy d'abord, puis à Paris, Elisabeth Behr-Sigel a tenu un rôle de théologienne hors pair dans sa lecture orthodoxe et occidentale tout à la fois. Tout comme Olivier Clément - autre orthodoxe français célèbre -, elle témoigne que la conversion sincère est parfois une crois-

2 • A noter qu'elle fera en 1976 un doctorat sur le théologien Alexandre Boukharev auprès de la Faculté de Nancy.

sance par glissement d'une tradition à l'autre en fonction d'une vocation : unir la modernité et la tradition dans une histoire précise, la sienne, pour offrir aux autres une synthèse vivace des traditions chrétiennes variées.

Le dialogue œcuménique, qu'elle va promouvoir inlassablement, représenta d'ailleurs un de ses « chevaux de bataille », si l'on ose dire. Elle sera, par exemple, présente à Abingdon, dans les années '40, aux premières rencontres entre orthodoxes et anglicans. Elle deviendra vice-présidente orthodoxe du mouvement ACAT contre la torture pour neuf ans (1982-1991).

E. Behr-Sigel fut une théologienne passionnée, car précise et fidèle, et elle puisa aux sources de son ministère pour composer ses ouvrages spirituels : *Prière et sainteté dans l'Eglise russe* (1950), *Un théologien de l'Eglise orthodoxe* [Alexandre Bouknarev] *en dialogue avec le monde moderne* (1977), *La douloureuse joie* (1981), *Le lieu du cœur : initiation à la spiritualité de l'Eglise orthodoxe* (1989). Elle enrichira la publication *Service orthodoxe de presse (SOP)* de nombreux articles de théologie et de spiritualité.

## Les femmes dans l'Eglise

De ses expériences de ministère pastoral au féminin, elle va tirer une réflexion théologique sur la place des femmes dans l'Eglise, une théologie dont on perçoit la racine luthérienne, mais qui va être « orthodoxisée » par la suite, comme le démontre la lecture de son ouvrage, *Le ministère de la femme dans l'Eglise*, paru en 1987 - lequel ouvrage d'ailleurs est devenu un livre phare pour la réflexion des Eglises chrétiennes sur le ministère des femmes.

Elle participa en 1989, à Rhodes, au Grand Congrès pan-orthodoxe sur *La*

*place de la femme dans l'Eglise*. En 1998, elle co-signa avec le théologien Kallistos Ware un autre ouvrage sur le même thème, *L'ordination des femmes dans l'Eglise orthodoxe*.

Le fait d'être femme et pionnière, tant comme pasteure de sa « première » Eglise que théologienne de la seconde, la dota d'un regard « féministe spirituel », selon son expression, militant pour le rétablissement du diaconat féminin - attitude de femme moderne ! - au sein de l'orthodoxie, très attachée à la Tradition de la Grande Eglise d'avant les schismes. Par exemple, elle réunissait après la liturgie dominicale, dans des cafés théologiques, des contemporaines intéressées à réfléchir sur leur place dans l'Eglise.

Son enthousiasme se répandit jusqu'en Roumanie où elle fut invitée dans les années '70 - première décennie de l'ère Ceausescu ! - à tenir des conférences sur le sujet. Elle encouragea à chaque occasion le rôle de la femme, jusque dans la liturgie orthodoxe, orchestrée unilatéralement par des hommes : elle se réjouissait lorsqu'une femme avait lu l'épître - devrait-on dire « était autorisée » à lire l'épître ?

Elle repose désormais à Sainte-Genève-des-Bois, du nom d'une autre chrétienne gauloise qui, pour avoir sauvé Paris des hordes de Huns et rassemblé de pieuses demoiselles sous la forme d'un premier monastère de femmes en Lutèce, en devint la patronne. Elisabeth Behr-Sigel est désormais en bonne compagnie !

**Th. Sch.**

# L'eau ne coule pas de source

●●● **Bernard Weissbrodt**, Genève

Journaliste, créateur et éditeur de [aqueduc.info](http://aqueduc.info)<sup>1</sup>

*Voilà plus de 25 ans que la communauté internationale nourrit l'ambition de fournir à chaque habitant de la planète un accès à de l'eau potable. Or plus d'un milliard de personnes en sont toujours privées. Un changement d'importance toutefois : le droit à l'eau est à présent pleinement reconnu par les Nations Unies. Cette affirmation demande une réflexion sur le statut de l'eau douce et la recherche de valeurs universelles débouchant sur une éthique de l'eau.*

Réduire de moitié, d'ici à 2015, la proportion des personnes qui n'ont pas accès à l'eau potable ou qui n'ont pas les moyens de s'en procurer : a-t-on mesuré la dose de cynisme contenue dans cet engagement - un parmi d'autres - qu'ont pris les Nations Unies et les gouvernements de la planète à l'enseigne du Millénaire pour le développement et qui sert désormais de formule incantatoire officielle sur les enjeux de l'eau au XXI<sup>e</sup> siècle ? Comme si, face à une catastrophe, on décidait de ne se préoccuper que d'un survivant sur deux !

Une première décennie de l'eau, décrétée par l'ONU en 1980, avait échoué dans son ambition de fournir à tout le monde et avant 1990 de l'eau potable saine et des systèmes d'assainissement adéquats. On s'était alors rabattu sur la formule du « un peu pour tous, plutôt que beaucoup pour quelques-uns ». Autre constat d'impuissance. Quant à l'engagement du Millénaire, il impliquerait que, chaque jour, quelque 300 000 personnes de plus aient effectivement accès à l'eau potable. On est loin du compte.

Dans la société civile, la résignation n'est pas de mise. En octobre 2005, à Genève, lors du rendez-vous des « villes innovantes du monde entier », Perween Rehman, directrice d'un projet d'assainissement dans l'un des grands quartiers pauvres de Karachi, lançait un message sans détours : « Il ne s'agit pas de se demander comment faire participer

les populations à des projets de développement, mais comment faire participer les pouvoirs publics et les professionnels aux initiatives que prennent les gens. »

Tout le contraire de ce qui se passe en Amérique latine, en Bolivie par exemple, à Cochabamba en particulier, où la politique menée par les pouvoirs publics et les sociétés transnationales de distribution d'eau a littéralement provoqué la révolte populaire. Pour protester contre l'augmentation insupportable du prix de l'eau, l'insuffisance des services d'approvisionnement et le démantèlement des protections légales de leurs communautés, les opposants à la mainmise des investisseurs privés se regroupèrent en 1999 dans une Coordination pour la défense de l'eau et de la vie.

La crise déboucha l'année suivante sur une véritable « guerre de l'eau » entre la population excédée par la mauvaise foi de ses autorités et les forces de l'ordre chargées d'imposer l'état de siège. Le gouvernement finit par céder, la loi fut abrogée, le consortium international incriminé se retira. Amère victoire, vu son coût humain.

1 • [www.aqueduc.info](http://www.aqueduc.info), un site d'informations sur les thématiques de l'eau, sous l'angle du développement durable. Bernard Weissbrodt est également secrétaire de l'Association suisse pour le Contrat mondial de l'eau ([www.acme-suisse.ch](http://www.acme-suisse.ch)).

Cinq ans plus tard, seule une petite moitié des familles de Cochabamba a véritablement accès au réseau public de distribution d'eau. Les autres s'efforcent tant bien que mal de survivre. Mais l'eau qu'elles consomment en moindre quantité que dans les zones raccordées est plus chère et de moins bonne qualité. Avec un taux de mortalité infantile à la hausse.

## Un droit justiciable ?

De la Bolivie à l'Afrique du Sud en passant par les Philippines, on pourrait multiplier les exemples de conflits exacerbés par le lobby des grands décideurs et pourvoyeurs de fonds, pour qui l'eau se négocie comme n'importe quelle autre marchandise. On comprend mieux pourquoi des associations de plus en plus nombreuses inscrivent à leur ordre du jour la promotion du droit à l'eau comme droit humain, trop longtemps resté dans le flou. Et pour cause : on ne le trouve, noir sur blanc, dans aucun des trois textes fondamentaux de la Charte internationale des droits de l'homme.

Il a fallu attendre novembre 2002 pour enfin disposer d'une interprétation officielle du Pacte relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, selon laquelle le droit à l'eau fait implicitement mais clairement partie des garanties essentielles du droit à la vie et à la dignité. Le Comité de l'ONU chargé de veiller à l'application de ce Pacte le définit comme « un approvisionnement suffisant, physiquement accessible et à un coût abordable, d'une eau salubre et de qualité acceptable pour les usages personnels et domestiques de chacun ». A quoi s'ajoute la nécessité d'un minimum de moyens d'assainissement sans lesquels l'eau serait malsaine.

Ce droit à l'eau est certes inscrit dans plusieurs conventions internationales et traités régionaux. Mais, comme le faisait remarquer le juriste belge Henri Smets lors d'un récent congrès organisé à Lausanne, « il reste beaucoup à faire pour que l'accès à l'eau et à l'assainissement devienne un droit justiciable qui puisse être invoqué par ceux qui manquent d'eau ».

L'idée a été émise, il y a quelque temps déjà, d'ajouter au Pacte un protocole qui autoriserait, par exemple, le dépôt de plaintes individuelles et collectives pour violation des droits économiques, sociaux et culturels, y compris du droit à l'eau. Cette proposition va devoir franchir bien des obstacles politiques et diplomatiques avant de, peut-être, voir le jour.

Faut-il aller plus loin et revendiquer une convention internationale sur l'eau ? C'est l'avis de nombreuses entités de la société civile, dont Alliance Sud (la Communauté de travail des six grandes organisations suisses de développement) : « Une convention contraignante de droit public international donne aux populations des différents pays un moyen de pression important sur leur propre gouvernement. » D'où leur engagement pour la négociation d'un tel instrument juridique.

D'autres associations, notamment celles qui militent pour un Contrat mondial de l'eau, sont convaincues que cette conquête passe davantage par des actions immédiates sur des enjeux de proximité et par l'intervention auprès d'acteurs locaux et nationaux (élus, pouvoirs publics, entreprises privées, etc.). Bref, deux stratégies complémentaires pour une même revendication.

On touche ici à une autre problématique. Car l'affirmation, aussi vigoureuse soit-elle, du droit fondamental de tout être humain à l'eau potable ne dit rien

Chaque jour, 6 000 personnes - dont une très grande majorité d'enfants de moins de 5 ans - meurent des suites de maladies provoquées par de l'eau insalubre.

du statut de cette eau. Si on se contente de la définir comme ressource naturelle - le seul statut de l'eau douce actuellement reconnu dans le droit international -, rien n'empêchera de la traiter comme le pétrole, le cuivre, les bois tropicaux ou autres matières premières. Et pourquoi pas, pendant qu'on y est, une organisation des pays exportateurs d'eau douce ?

Ce n'est pas un hasard si le 3<sup>e</sup> Forum mondial de l'eau, en 2003 à Kyoto, sous l'influence de la Banque mondiale et des entreprises transnationales de distribution d'eau, s'est gardé de reconnaître l'eau comme un bien commun. Cette omission volontaire revient à faire accroire que l'on pourrait s'appropriier l'eau et se l'échanger selon les règles habituelles de l'offre et de la demande. Non sans quelques alléchantes perspec-

tives pour les actionnaires, du moment que cet « or bleu » se fait rare et qu'il acquiert ainsi une valeur stratégique en pleine croissance. C'est manifestement quitter la logique du respect obligatoire du droit humain pour entrer dans celle de la satisfaction aléatoire des besoins. D'où la nécessité de faire appel à des principes qui permettent de différencier l'eau des autres ressources naturelles. Parce qu'elle est irremplaçable et absolument essentielle à la vie et parce que personne au monde ne peut en être privé pour quelque raison que ce soit. C'est là qu'interviennent les notions de bien commun, de bien public ou de patrimoine de l'humanité. Elles sont souvent employées l'une pour l'autre, elles ne sont pourtant pas synonymes et demandent clarification.

Le mot *patrimoine*, par exemple, s'applique à un héritage transmis des parents aux enfants. Ce qui, dans une perspective de sauvegarde pour les générations futures, semble parfaitement convenir à l'eau. On connaît pourtant nombre de situations où les héritiers vendent leur patrimoine au plus offrant.

Le mot *bien* pose aussi problème. Il a par définition une valeur pécuniaire, disent les uns, et peut donc être commercialisé. D'autres évoquent une catégorie de « biens non économiques » accessibles à tout le monde. Mais chacun sait qu'en période de disette, c'est la loi du plus fort qui régit tout. Adjoindre au vocable *bien* les adjectifs *commun* ou *public* soulève aussi toute une série de questions car leurs acceptions, d'une culture juridique à une autre, latine ou anglo-saxonne par exemple, ne sont pas forcément équivalentes.

On parle aussi de *chose publique*, expression empruntée au droit romain. L'aqueduc est sans doute le symbole le plus évocateur de cette *res publica* qui qualifiait ce qui appartenait à la ci-

## Repères

**Forum mondial de l'eau** : lieu mondial triennal de débats et d'échanges, organisé sur l'initiative du Conseil mondial de l'eau et du Partenariat mondial de l'eau, regroupant divers acteurs publics et privés du domaine de l'eau. Après Marrakech (1997), La Haye (2000) et Kyoto (2003), il tiendra sa 4<sup>e</sup> édition à Mexico, en mars 2006.

**Forum alternatif mondial de l'eau** : plateforme de mouvements associatifs de tous continents décidés à proposer et à mettre en œuvre des politiques alternatives pour une gestion démocratique, solidaire et durable de l'eau. Il s'est déjà réuni deux fois (Florence 2003, Genève 2005).

**Coalition suisse « L'eau comme bien public »** : créée en 2001 à l'instigation de la Communauté de travail des organisations de développement, elle réunit une douzaine d'entités de la société civile opposées à la privatisation de l'eau.

**Association suisse pour le Contrat mondial de l'eau** : fondée en novembre 2005, ses objectifs et activités s'inspirent des principes du Forum alternatif pour la préservation de l'eau comme bien public.

té, donc à tous, que personne en particulier ne pouvait s'approprier et dont la gestion dépendait de l'autorité publique. Ce qui donc était le cas de l'eau. Cette terminologie a les faveurs des mouvements alternatifs car elle semble être la seule à faire explicitement comprendre que l'eau n'est pas une marchandise, que les services qui la distribuent ne peuvent pas être privatisés et que c'est une ressource qui doit être préservée de façon durable.

## Une éthique de l'eau

Qu'il faille se battre pour que chacun ait accès à l'eau et que nul ne puisse la détourner à son profit, qu'il faille la protéger contre toute dégradation et tout gaspillage, qu'il faille aussi revendiquer le droit de regard des citoyens sur sa gestion démontre que l'eau ne coule pas de source. Même en Suisse où l'on croit généralement que « tout ça va de soi ». Même s'ils sont attentifs aux situations des « pauvres en eau » des pays du Sud, nombre d'Helvètes s'estiment à l'abri de tout problème d'approvisionnement. Parce que leur pays est un véritable château d'eau, que l'eau de leurs robinets est d'excellente qualité, et que cantons et communes gèrent cette ressource avec beaucoup de professionnalisme. Tout cela est heureusement avéré. Mais les menaces se précisent. La canicule de 2003 nous a appris que « l'exploitation de l'eau doit faire l'objet de plus d'attention ». La moitié des captages d'eaux souterraines en zones agricoles contiennent des pesticides, les eaux de surface véhiculent de plus en plus de micropolluants et de résidus médicamenteux (antibiotiques, hormones, antidépresseurs, etc.). Les négociations de l'Organisation mondiale du commerce

(OMC) pour la libéralisation des services, y compris les services de l'eau, aiguïssent l'appétit de compagnies multinationales qui se verraient bien occuper le marché suisse du robinet.

Face aux multiples problématiques de l'eau, la première réponse à développer doit être éthique. Certains s'y emploient déjà, tels les rédacteurs de la Charte de l'eau de la région lémanique, adoptée en octobre 2005 à Genève. Il importe de créer (ou recréer) un cadre de référence sur les comportements et les responsabilités des individus et des sociétés face à cette ressource vitale. Cette approche met en jeu des valeurs universelles. Elle concerne autant le distributeur que l'utilisateur, le politicien que le commerçant, le scientifique que le technicien, le patron d'usine que l'agriculteur. Multidisciplinaire par définition, elle ne peut être que multiculturelle. Paysans de montagne, pasteurs sahéliens, citadins de Venise, riverains du Gange et autochtones d'Amazonie ne partagent pas la même vision de l'eau quand bien même elle est absolument indispensable à chacun d'eux.

Pour réussir pareille démarche, il faut « faire preuve d'audace, porter attention à autrui, partager », résumait Federico Mayor, ancien directeur général de l'Unesco. « La seule alternative aux conflits qui s'aggravent repose sur une démarche commune, volontariste et équitable. Et elle n'a rien d'utopique : dans l'histoire humaine, l'utilisation de l'eau a bien plus souvent uni que divisé. »

**B. W.**

# La défense de l'eau

## La lutte qui allume le feu populaire

●●● **Ismael Moreno s.j.**, Yoro (Honduras, C.A.)  
 Directeur de l'Equipe de réflexion, investigation  
 et communication (ERIC)

*La lutte contre la privatisation de l'eau se joue tant au niveau international que national et local. Voici, pour exemple, le cas du Honduras où on a assisté, il y a deux ans, à une vaste et impressionnante mobilisation de la société civile contre un projet de loi gouvernemental sur l'eau.<sup>1</sup>*

Le 26 août 2003, quelque trente mille personnes des quatre coins du Honduras ont cerné la capitale, exigeant la non-privatisation de l'eau potable. Dirigés par la Coordination nationale de résistance populaire (CNRP), instance qui regroupe diverses organisations corporatives, sociales, populaires, indigènes et communautaires de toutes les régions du pays, les manifestants se sont regroupés dès cinq heures du matin aux quatre entrées et sorties principales de Tegucigalpa.

La goutte qui a fait déborder le vase a été l'adoption, le 14 août, de la loi-cadre d'eau potable et d'assainissement de base par la majorité des députés du Congrès national, qui suivirent en cela les recommandations des techniciens de la Banque internationale du développement (BID).

Les chefs des partis politiques au Congrès national s'étaient pourtant engagés, le 4 mars de cette même année, à n'approuver aucune loi sur l'eau potable qui ne soit le résultat d'un accord avec les divers secteurs de la société hondurienne.

De leur côté, les organisations sociales du pays, regroupées dans la CNRP, devaient lancer un processus de consultation et présenter, le 1<sup>er</sup> juillet de la même année, une proposition de loi sur l'eau pour remplacer celle élaborée sous le patronage de la BID. Comme convenu, et le jour prévu, la CNRP a pré-

senté sa proposition de loi. Celle-ci soutenait que la protection, l'administration et la préservation de l'eau devaient être régies sur le principe de la souveraineté nationale, et que l'Etat, sous aucun prétexte, ne pouvait éluder sa responsabilité sur ledit recours. Les congressistes reçurent la proposition de loi, mais la laissèrent aux oubliettes.

### Un piège

La proposition de privatisation de l'eau promue par la BID (en totale alliance avec le gouvernement) contenait pour sa part un piège dans lequel tombèrent quelques dirigeants du mouvement populaire : elle ne fut jamais présentée comme un instrument visant à obtenir la privatisation de l'eau potable, mais comme un moyen de « municipaliser » le service de l'eau et ainsi de contribuer à la décentralisation des services publics (ce que défendent justement divers secteurs sociaux et populaires).

L'inefficacité de l'institution étatique responsable de l'administration du service de l'eau potable, embourbée dans une bureaucratie paralysante, dans la politisation de ses décisions et dans la cor-

1 • Cet article est paru dans *Promotio Iustitiae*, n° 87, Rome, février 2005, pp. 11-12.

ruption de ses fonctionnaires, a été un argument de poids en faveur de la loi proposée par la BID et le gouvernement. Celle-ci fut présentée comme une belle opportunité de rompre avec une administration incompétente et de favoriser une prise de pouvoir des municipalités sur la gestion de l'eau. C'est ainsi que le gouvernement et les fonctionnaires de la BID obtinrent l'appui de la majorité des 298 maires du pays et même d'un nombre important d'organisations non gouvernementales.

Pourtant, les articles de la nouvelle loi-cadre de l'eau potable et de l'assainissement de base prévoyaient le rôle de « prêteurs de service » : les municipalités pouvaient céder l'administration et le maintien de l'eau potable à des institutions ou organismes privés, ce système de paiement étant censé garantir tant l'efficacité du service qu'un gain pour les municipalités. Le gouvernement central, avec l'appui de la BID, informa les maires : s'ils n'approuvaient pas la loi sur l'eau potable, ils n'auraient plus la capacité de recevoir un prêt destiné à l'environnement et à la protection des ressources naturelles.

## Vaste mobilisation

Malgré tout, et pour la première fois depuis des décennies, des représentants d'organisations de tout le pays se réunirent pour planifier une action commune. Des copies de la proposition de loi en discussion au Congrès national furent distribuées dans toutes les régions du Honduras et firent l'objet d'études de la part de nombreuses organisations de base.

Beaucoup se rendirent compte du piège tendu et réalisèrent la claire tendance à la privatisation contenue dans les 65 articles de la loi proposée par le gou-

vernement. De la même façon, un processus de consultation populaire fut organisé. Il en ressortit que la population désirait une loi sur l'eau qui protégerait les bassins hydrauliques et assurerait la préservation de l'eau à travers une administration efficace et avec la participation du gouvernement central, des municipalités, des conseils d'administration de l'eau, des patronats communaux et d'autres organisations communales.

Le combat pour la non-privatisation de l'eau avait obtenu le miracle de convoquer et d'unir des régions caractérisées par de petites luttes intestines. La mobilisation du 26 août 2003 a été la plus grande expression d'unité autour d'un même objectif : défendre l'eau potable.

De nombreuses anecdotes accompagnent les préparatifs de cette grande mobilisation. Dans quelques villes du nord et de l'intérieur du pays, les habitants organisèrent des cagnottes pour récolter de l'argent en vue de la location d'autobus pour se rendre dans la capitale. Dans d'autres villes, plusieurs stations de radios communautaires unirent leurs forces pour organiser des marathons dans le but de ramasser des fonds.

Le gouvernement réagit à cette grande mobilisation. Le ministre de la Sûreté accusa même les manifestants de recevoir de l'argent du narcotrafic pour financer la marche populaire. D'autres fonctionnaires du gouvernement reprochèrent à des organismes internationaux de développement de contribuer par leurs subventions à mettre la pagaille et à déstabiliser le gouvernement du Honduras. Utilisant des « infiltrés », le gouvernement parvint à échauffer les esprits, et lorsque la marche se concentra devant le Congrès national, un groupe de manifestants se lança à l'assaut contre des policiers qui gardaient l'édi-

ficie public, au point de provoquer une bagarre, ce qui, finalement, mit fin au programme de la mobilisation.

Le gouvernement accusa les dirigeants de la mobilisation de profiter de la loi sur l'eau pour créer un climat de chaos et de déstabilisation politique. Avec la BID, il lança une imposante campagne publicitaire visant, d'une part, à discréditer le mouvement de la lutte contre la loi sur l'eau et, d'autre part, à faire pression sur les maires et sur le secteur des ONG pour obtenir leur appui. Finalement, la loi-cadre de l'eau potable fut ratifiée par le président de la République.

## Espoirs

Deux ans après cette lutte, les municipalités s'empresstent de chercher les meilleurs « prestataires » possibles désireux d'acheter le droit d'administrer le service de l'eau potable. La ratification de cette loi a aussi été l'antichambre de l'approbation du traité de libre-échange avec les Etats-Unis, dans le cadre du processus de privatisation des

divers services publics. La BID et le gouvernement sont donc parvenus à leur objectif et on pourrait interpréter ceci comme la défaite au Honduras du mouvement social de résistance.

Ce n'est pas le cas. Le gouvernement n'est pas parvenu à bloquer la conscience croissante chez les citoyens de la nécessité de lutter pour défendre les ressources naturelles et l'environnement. Un exemple : en même temps que la bataille pour la non-privatisation de l'eau potable, une lutte frontale pour la défense des forêts honduriennes a été lancée dans le pays. Des marches, sur des centaines de kilomètres, de communautés de l'intérieur du pays jusqu'à la capitale, ont été organisées. On a appelé ce mouvement *La marche pour la vie*.

Actuellement, diverses communautés de l'intérieur du pays se préparent à résister à l'application de la loi-cadre de l'eau potable, ainsi qu'à l'abattage sans distinction de forêts ou à l'exploitation du territoire et de ses ressources naturelles pour l'usage et le bénéfice quasi exclusif de multinationales (celles-ci ont les yeux fixés sur cette région, riche en importantes réserves de biodiversité).

C'est incontournable : l'avenir de la lutte et de la résistance des secteurs sociaux et populaires passe par la protection et la préservation de cette biodiversité dont jouit encore la région centre-américaine. Et, finalement, n'est-ce pas dans cette lutte que réside le futur même de la vie de la société hondurienne ?

I. M.

(traduction Fr. Pernot)

## Appel aux Eglises

Un colloque du réseau œcuménique « L'eau, source de vie » a eu lieu du 8 au 11 novembre au Kenya. Mvume Dandal, secrétaire général de la Conférence des Eglises de toute l'Afrique (CETA), a exhorté les Eglises à faire du droit à l'accès à l'eau une des priorités de leur action. L'eau est devenue une marchandise, ce qui limite encore les possibilités d'approvisionnement pour un grand nombre de pauvres dans le monde : 1,1 milliard de personnes n'ont pas accès à l'eau potable ; ce chiffre devrait atteindre, selon des estimations d'agences d'entraide, 3 milliards d'ici 2025.

# Le paradoxe allemand

●●● **Michael Mertes**, Bonn

Associé du Bureau de conseil politique dimap consult  
(Bonn et Berlin), conseiller auprès du chancelier  
Helmut Kohl de 1987 à 1998

L'Allemagne aborde le cap de l'année avec un sentiment de soulagement : un nouveau gouvernement fédéral capable de fonctionner est en place. La vacance agitée est terminée. En mai 2005, le chancelier socio-démocrate Schröder avait décidé d'organiser des élections anticipées, qui ont eu lieu quatre mois plus tard, le 18 septembre. Il a fallu attendre encore deux autres mois pour que le nouveau gouvernement démocrate-chrétien (CDU/CSU) et socio-démocrate (SPD) puisse entrer en fonction, le 22 novembre, sous la conduite de la nouvelle chancelière démocrate-chrétienne Angela Merkel.

Six mois durant, l'Allemagne n'a pas été gouvernée - une situation grotesque pour un pays confronté à des problèmes économiques et sociaux urgents, dont l'un des plus pressants est le taux exorbitant du chômage, avec près de 5 millions de chômeurs. L'accélération du vieillissement de la population pèse sur l'agenda de la politique intérieure. Alors qu'en 1992 on comptait 100 personnes actives pour 36 retraités, en 2010, elles devront travailler pour 46 retraités, en 2030 pour 82 et en 2050 pour 100.

D'une certaine manière, les résultats des élections fédérales du 18 septembre dernier reflètent les sentiments contradictoires de l'électorat allemand. La grande majorité des Allemands sait que

la globalisation, l'élargissement de l'Union européenne et les bouleversements démographiques conditionnent la réforme structurelle du marché du travail, du système des assurances sociales et des institutions de formation. Mais cette même majorité craint de devoir payer ces inévitables changements par la perte des sécurités auxquelles elle s'est habituée. Cette attitude, souvent qualifiée de « peur allemande », n'est en aucune manière une spécialité allemande ; on peut l'observer dans d'autres sociétés d'Europe occidentale.

Aux élections du 18 septembre, aucune des deux grandes formations politiques n'a obtenu la majorité parlementaire. L'opposition, l'alliance du centre droit formée par la CDU/CSU et le parti libéral (FDP), a obtenu 45 % des voix, et la coalition au pouvoir formée par les Verts et le SPD, 42,3 %. Au même moment, au Bundestag, une nouvelle formation de gauche, réunissant des socialistes de l'Est et de l'Ouest, franchissait sans difficulté la barre des 5 % avec 8,7 % des votants.

Si l'on additionne les résultats du SPD, des Verts et des Socialistes, le nouveau Parlement de Berlin a une majorité de gauche, une majorité purement numérique puisque ni le SPD, ni les Verts ne sont prêts à s'allier avec les successeurs des communistes de l'Allemagne de

*L'Allemagne d'après-guerre était connue pour sa stabilité politique, jusqu'au 18 septembre passé. Le chaos résultant des élections anticipées des députés au Parlement, assorti aux grandes difficultés économiques du pays, surprit et inquiéta d'autant plus les Allemands et leurs partenaires européens, confrontés à une situation inédite. Analyses et commentaires d'un spécialiste de la politique allemande.*

l'Est ou avec les partisans du « traître », Oskar Lafontaine, ancien président du SPD de 1995 à 1999.

## L'érosion de la stabilité

Cette constellation est une première dans l'histoire de l'Allemagne d'après-guerre. Depuis 1949, les deux grands partis populaires, la CDU/CSU et le SPD, se sont montrés capables de former un gouvernement avec l'aide d'un plus petit parti. Aujourd'hui, ils n'y parviennent plus (du moins jusqu'aux prochaines élections régulières au Bundestag, en 2009). L'époque de la « grande coalition » (CDU/CSU et SPD) de 1966 à 1969 ne représente pas une exception : en ce temps-là déjà, une « petite coalition » de la CDU/CSU et du FDP aurait été tout aussi possible.

La capacité d'intégration des deux partis populaires, qui aux meilleurs jours pouvaient compter sur un pourcentage d'électeurs bien au-delà des 40 %, garantissait jusqu'ici une bonne stabilité politique. De 1949 à 1969 (20 ans), les démocrates-chrétiens furent au gouver-

nement avec les chanceliers Adenauer, Erhard et Kiesinger ; de 1969 à 1982 (13 ans), ce fut le tour des socio-démocrates, avec les chanceliers Brandt et Schmidt ; de 1982 à 1998 (16 ans), des démocrates-chrétiens, avec le chancelier Kohl ; de 1998 à 2005 (7 ans), des socio-démocrates, avec le chancelier Schröder.

La stabilité était en quelque sorte l'image de marque de la seconde démocratie allemande, fondamentalement distincte de la première, la République de Weimar. Rien ne symbolisait mieux la fin des « incertitudes allemandes » que la stabilité du D-Mark. Ce qui explique l'insistance du gouvernement Kohl, dans les années '90, pour obtenir de la Banque centrale européenne - comme autrefois de la Bundesbank - qu'elle s'engage en priorité en faveur de la stabilité de l'euro.

Pour les Allemands, il ne s'agissait pas là d'une simple opération de technique monétaire. Les reproches de « nationalisme du D-Mark », proférés surtout en France et en Italie, provenaient de l'ignorance de ces raisons essentiellement politiques. Un des objectifs majeurs du nouveau gouvernement fédéral sera de veiller à ce que l'Allemagne, grâce à une politique budgétaire plus stricte, remplisse à nouveau les critères de stabilité de l'Union monétaire européenne.

## Quelle évolution ?

Une des principales questions que pose l'avenir du système politique de la République fédérale est de savoir si la CDU/CSU, d'une part, et le SPD d'autre part seront capables de retrouver leur force d'intégration, ou si, à la longue, ces partis stagneront résolument en dessous de la barre des 40 %. Les élections du 18 septembre n'ont pas apporté de réponse définitive, mais elles

Angela Merkel,  
22 avril 2005



confirment une tendance que l'on peut déjà observer depuis les années '70, à savoir l'érosion des milieux traditionnels comme conséquence de l'évolution socioculturelle.

Ces milieux constituaient le tremplin des victoires électorales des démocrates-chrétiens et des socio-démocrates. En d'autres mots, la CDU/CSU ne peut plus compter aujourd'hui, comme elle le faisait autrefois, sur les électeurs des régions rurales catholiques, ni le SPD sur les travailleurs syndiqués. Ce n'est là, finalement, qu'une des conséquences de l'individualisme ambiant. De moins en moins d'Allemands sont prêts à se lier et à s'engager de façon durable dans les grandes organisations, que ce soit les partis, les syndicats ou les Eglises.

Du point de vue économique, cette évolution a des aspects positifs. Le système des conventions tarifaires entre les syndicats et les associations patronales est, en principe, encore en vigueur, mais il est de plus en plus miné par des exceptions. Cette évolution a commencé à l'Est de l'Allemagne réunifiée, par des accords sur les salaires et le temps de travail taillés sur mesure au niveau des entreprises privées. Ce qui a entraîné des faillites et la délocalisation des postes de travail dans les pays voisins.

Pour ne donner qu'un seul exemple, en République tchèque, le prix d'un poste de travail dans la production n'atteint pas les 20 % de ce qu'il coûte en Allemagne. Si l'on tient compte de la plus forte productivité des entreprises allemandes, l'écart se restreint : les coûts unitaires des salaires allemands représentent alors les 72 % de ceux des tchèques. La différence pourrait être compensée par une plus longue durée du travail hebdomadaire et par le renoncement aux augmentations de salaires. Le reste relève du politique, qui peut agir sur les taux des impôts sur le

revenu et des contributions à la sécurité sociale, qui, actuellement, représentent les 40 % du salaire brut.

## Après la réunification

Depuis la réunification de l'Allemagne (1990), la désagrégation des milieux traditionnels s'est accélérée. En Allemagne de l'Est, pratiquement aucun cercle d'électeurs n'a d'affinité « naturelle » avec les démocrates-chrétiens ou les socio-démocrates. Seul le parti qui a succédé aux communistes est-allemands peut compter sur un électorat de plus de 20 %. Le nombre des suffrages de protestation - qui un jour peuvent voter extrême gauche et le lendemain extrême droite - y est bien plus grand qu'à l'Ouest.

Le problème ne concerne pas uniquement les socio-démocrates qui, contrairement aux attentes d'autrefois, n'ont pas réussi à absorber le potentiel électoral de l'extrême gauche, mais aussi les démocrates-chrétiens qui doivent relever en Allemagne de l'Est un grand défi. Le 18 septembre, avec 25,3 % des voix, ils ne dépassaient pas la nouvelle formation de gauche, issue des socialistes de l'Est et de l'Ouest (également 25,3 %). Ce n'est qu'en Saxe qu'ils représentent une majorité relative avec 30 % des voix.

Au vu des résultats des élections, la République fédérale est fractionnée en trois zones : le Sud et le Sud-ouest, avec la CDU/CSU comme force politique dominante, l'Allemagne du Nord avec le SPD, et l'Allemagne de l'Est.

« Si tout doit rester en l'état, il faut alors que tout change »,<sup>1</sup> lit-on dans le roman

1 • « *Se tutto deve rimanere com'è, è necessario che tutto cambi.* »

de Giuseppe Tomasi di Lampedusa, // *Gattopardo*. Le 18 septembre a en quelque sorte inversé cette phrase : « Si quelque chose change, alors tout le reste peut rester en l'état. »

L'attitude des électeurs allemands plonge ses racines dans la culture politique allemande qui déteste les changements radicaux. C'est ainsi que les deux partis populaires qui, durant les 35 dernières années, se sont âprement combattus, ont été contraints de s'unir pour gouverner, dans une alliance qui incarne à la fois le changement et la continuité. (De fait, on ne trouve, dans l'histoire allemande d'après-guerre, qu'une seule fracture profonde consécutive à des élections fédérales : en 1998, les électeurs ont imposé un changement de coalition, de l'alliance CDU/CSU et FDP, à celle du SPD et des Verts. Dans tous les autres cas, un des partenaires de la coalition remplacée a toujours fait partie du nouveau gouvernement, assurant ainsi la continuité.)

## Pragmatisme

La « grande coalition » CDU/CSU et SPD, qui dorénavant gouverne l'Allemagne pour les quatre années à venir, ne constitue pas un mariage d'amour mais un mariage de raison. Les deux partis savent bien qu'ils sont condamnés à un partenariat pragmatique. Ils doivent avant tout obtenir ensemble des succès pour enrayer l'érosion de leur base électorale.

Cette convergence d'intérêts garantira pour un certain temps la stabilité de cette variante allemande de la cohabitation. La plateforme commune, c'est-à-dire le programme du gouvernement pour les années 2005-2009, est un compromis qui, pour les uns (la CDU/CSU), prévoit des réformes, et, pour les autres (le SPD), un ralentissement de ce processus.

La consolidation du budget fédéral par la réduction de l'endettement supplémentaire et la réforme du système fédéral allemand sont les principaux projets sur lesquels, dès le départ, un consensus a existé. L'actuel système fédéral offre trop de possibilités de blocage capable de ralentir ou de faire obstruction au processus législatif. Une réforme de ce mécanisme complexe, par une répartition plus claire des compétences et des responsabilités, apporterait plus de transparence et d'efficacité.

Les personnes concernées savent bien que l'autorité de l'Allemagne dans l'Union européenne et son poids politique dans le monde dépendent, aujourd'hui plus que jamais, d'une remise en route du « modèle allemand ». Certes, l'Allemagne a été une fois de plus le champion mondial des exportations en 2004. Mais il est aussi vrai que cette position a été finalement gagnée au prix d'économies réalisées par la délocalisation des postes de travail à l'étranger. Il y a longtemps que le « capitalisme rhénan », tel qu'il s'est développé depuis les années '70, ne passe plus en Europe pour le modèle d'une balance harmonieuse entre la compétitivité économique et la responsabilité sociale.

Au début des années '90, beaucoup d'Européens craignaient encore que la surcharge pondérale de l'Allemagne réunifiée ne déséquilibre la balance européenne. Aujourd'hui, ce n'est plus la puissance de l'Allemagne qui les préoccupe, mais sa faiblesse. En s'appliquant à mettre de l'ordre dans ses structures intérieures, l'Allemagne n'agira pas seulement dans son propre intérêt, mais aussi en faveur d'un renforcement de l'Europe.

**M. M.**

(traduction : P. Emonet)

## Une vieillesse épanouie

Aujourd'hui, en Europe, nombre de personnes atteignent un âge avancé. C'est même devenu un problème social et économique. Notre attitude face à cette question dépend du sens que nous donnons à la vie et de la conception que nous avons de la souffrance et de la mort. La vieillesse ne devrait pas être une source d'angoisse mais, au contraire, d'approfondissement et d'accomplissement.<sup>1</sup>

Pour beaucoup de personnes, le sens de la vie est lié à leur passé, à leur réussite. Elles oublient ce qu'elles ont reçu de leurs parents et autres formateurs. Certains disent que la vieillesse est trop longue, trop douloureuse, d'autres qu'elle va trop lentement. Ils font alors appel à Exit ou à d'autres associations similaires. Dans une récente émission de la « TV romande » (06.08.05), on nous apprend que plus de 50 000 personnes en Suisse alémanique et plus de 11 000 en Suisse romande sont inscrites dans ce mouvement. Elles semblent ignorer que leur vie ne leur appartient pas et qu'elle a été mise à leur disposition par une surabondance d'amour de leur Créateur. Elles en ont, pourtant, la preuve, dans la conscience qu'elles ont de pouvoir dire « oui » ou « non » à l'offre de Dieu.

Les vieux ont tant de choses à partager : leur expérience de la vie, leur sagesse, leur disponibilité à écouter les autres, leur bienveillance et leur compréhension. La vieillesse n'est pas une maladie. Il est vrai que les personnes âgées sentent une diminution de leurs capacités physiques et intellectuelles ainsi qu'une moindre résistance aux maladies. Leur dignité d'être humain leur impose, néanmoins, de s'accepter telles qu'elles sont, tout en cherchant à valoriser les capacités qui sont en elles. C'est tout le contraire de la révolte et des lamentations. Si l'on est croyant, l'expérience montre que lorsqu'on s'abandonne à la grâce de Dieu, on ne reçoit

jamais d'épreuves plus douloureuses que celles qu'on peut supporter.

Dans la Genèse et autres écrits émanant de traditions plus anciennes, Dieu est reconnu comme étant le seul Créateur du ciel et de la terre. Et pourtant, dans un surcroît d'amour; il a voulu que l'homme devienne co-créateur d'une œuvre laissée volontairement inachevée, afin que l'homme puisse y participer et choisir librement son destin. Dans la Genèse, il est écrit que l'homme a été créé à l'image de Dieu et qu'il a reçu pour mission de dominer la terre, son rôle étant de sauvegarder la vie, empêcher la destruction du monde végétal, éviter de faire souffrir inutilement les animaux, respecter le corps humain, aider les autres à grandir et à devenir co-créateurs, et rendre gloire à Dieu.

Jésus a été plus explicite encore en disant ce qu'il y a d'essentiel dans notre mission : « Tu aimeras ton Dieu de tout ton cœur; de toute ton âme et de tout ton esprit (Lc 22,37) et ton prochain comme toi-même (Mc 12,29-31) ». C'est en répondant à cet appel qu'on comprend le sens de notre vie ici-bas. Rendre gloire à Dieu, c'est le remercier pour la grandeur et la beauté de son œuvre, son désir de nous y faire participer tout en nous laissant libres de répondre à son appel. Il n'y a qu'une seule façon d'aimer Dieu, c'est de l'aimer comme il nous aime. Pour un être humain, un tel amour est impossible. N'oublions pas la grâce que Jésus nous a promise, pour peu que nous la lui demandions. C'est important pour les vieillards que nous sommes.

En ce qui concerne la souffrance et la mort, nous pourrions nous demander si Dieu en est la cause ou la victime. Dans les Evangiles, il est écrit que Dieu n'aime pas la souffrance ni la mort. Aux Jardins des Oliviers, Jésus n'a-t-il pas dit : « Père, si tu le veux, éloigne de moi cette coupe... mais que ta volonté soit faite et non la mienne » (Lc 22,43 ; Mt 26,36-41 ; Mc 14,32-38). C'est par amour, pour que nous soyons libres de répondre à son appel, que Jésus a accepté, jusqu'au bout, sa situation. C'est notre refus de le suivre qui en fait une victime.

**Roger Pittet**  
Oberwil (BL)

1 • Cf. Leo Missinne, *Vers une vieillesse pleine et heureuse*, Saint-Augustin, St-Maurice 1998 et *Le troisième âge : une chance à saisir*, article tiré d'un entretien avec Leo Missinne, in *choisir*, n° 466, octobre 1998, pp. 12-15.

# Le sourire de la chance

● ● ● Guy-Th. Bedouelle o.p., Fribourg

## Match Point de Woody Allen

Même les inconditionnels de Woody Allen avaient du mal à défendre les derniers films du réalisateur new-yorkais, répétitifs, ou, pour tout dire, poussifs. Et puis voilà qu'il nous offre, tournée en Angleterre, une œuvre aussi lumineuse dans sa réalisation que noire et même cynique en son fond, mais avec ce regard affectueux et un peu désolé sur l'humanité et ses passions qui fait les grands films.

Tout commence par une balle de tennis qui hésite au-dessus du filet et finit par tomber, irrémédiablement, d'un côté, et d'un seul. C'est important, surtout quand il s'agit de la « balle de match » (*Match Point*). Telle sera l'image de la chance, qui est le masque pris par le destin dans le film. C'est d'ailleurs par le tennis que Chris va commencer son ascension sociale.

Excellent joueur, mais qui n'a pas eu la chance de devenir champion, ce jeune Irlandais à la beauté un peu convenue va, à l'occasion des cours de tennis qu'il lui donne, sympathiser avec un garçon riche et rapidement séduire la sœur de ce dernier, Chloé, puis l'épouser.

Naturellement distingué dans ses manières, réservé comme il le faut en Angleterre, Chris est tout de suite accepté par cette famille d'industriels qui a adopté le mode de vie de la *gentry*. Les parents voient d'un bon œil un géniteur robuste pour leurs petits-enfants et un successeur pour les affaires où il est promptement propulsé. De plus, Chris

est cultivé ou affecte de l'être. Ne lit-il pas Dostoïevski et Strindberg ? N'est-il pas amateur d'opéra ? Ici, le spectateur, alerté, tend l'oreille : quel Dostoïevski ? Celui de *Crime et châtiment* où Raskolnikov tue une vieille usurière en un crime presque gratuit. Le Strindberg doit être celui de *Mademoiselle Julie* qui se donne à son valet avant d'être tuée par lui. Quant à l'opéra, c'est Verdi et *La Traviata* sacrifiée au mariage bourgeois de son amant. Autant de clefs dont on ne découvre l'usage qu'après avoir vu le film qui, d'ailleurs, par sa musique et surtout par son agencement, ressemble à un opéra du XIX<sup>e</sup> siècle.

C'est qu'il y a un autre personnage qui fait tout basculer : Nola, la fiancée de Tom, le fils de la famille. Elle est Américaine, d'origine modeste elle aussi, actrice qui n'a jamais vraiment débuté et ne devrait pas insister, comme le remarque cruellement sa future belle-mère. Mais sa fruste splendeur physique attire les hommes. Lorsqu'elle est rejetée par Tom qui préfère un mariage plus accordé à sa classe sociale, Chris se sent dévoré de désir et assouvit avec elle ses sens que ne comble pas sa femme. Lorsque Nola se déclare enceinte de lui et veut ainsi le retenir, Chris se sent pris au piège. Que faire ? Renoncer à la vie confortable et cultivée que procure la richesse, malgré l'ennui et le conformisme de sa femme et de sa belle-famille, ou choisir l'attrance sexuelle qui ne durera pas, même si elle est accom-

pagnée d'une affection vaguement teintée de pitié pour celle qui n'a pas eu de chance ?

Chris temporise, tergiverse, puis se résout à aller jusqu'au crime pour préserver sa position sociale. Mais ici, il faut s'arrêter pour ne pas dévoiler les derniers stratagèmes de Woody Allen jouant diaboliquement avec le spectateur, avant de donner le dernier mot à la chance.

On dit de quelqu'un que « la chance lui sourit ». Mais Chris, le chanceux, ne sourit jamais dans le film. Malgré toute son élégance, son savoir-faire, il n'a pas cette nonchalance, cette facilité à vivre des classes dans l'aisance, comme on dit si justement. Il y a en lui comme une tension, un désir d'arriver, de posséder, qui le rend différent, attirant peut-être mais aussi vulnérable. C'est lui qui aborde quelques instants dans la conversation un sujet religieux, vite balayé par le sarcasme ou par l'ennui des autres. On passe à autre chose, plus futile, plus facile, par exemple cette culture, qui joue ici un rôle si important, censé combler les interrogations que notre époque a congédiées.

La réussite de ce film ne tient pas seulement à la parfaite adéquation de ses acteurs aux personnages. Elle ne s'appuie pas uniquement sur son brio cinématographique avec la beauté des contre-jours dans un Londres parfaitement convenu par ailleurs. Au-delà, il y a une description aiguë de notre société occidentale et de ses choix.

Bien sûr, Allen montre que subsiste la lutte des classes, plus feutrée qu'avant, avec les clivages, si caractéristiques de la société britannique, des accents ou des loisirs. Mais désormais la différence de classes se joue sur la réussite et, en fait, sur la chance qu'on a eue ou non à la naissance ou aux tournants de

l'existence. Certes, notre société est hédoniste mais le plaisir n'est que la conséquence de cette réussite.

Ce que le film suggère, sans moralisation - inutile de le dire -, c'est qu'au besoin, on sacrifiera l'amour, la passion, l'honnêteté et même la tranquillité de la conscience pour ne pas être du côté de l'échec. Mais alors le sourire de la chance est bien amer.

**G.-Th. B.**

*Chris et Chloé*



# La force des mots

●●● **Valérie Bory**, Lausanne  
Journaliste

## Eloge de la faiblesse, d'Alexandre Jollien

Vidy-Lausanne du 10 janvier au 5 février, TPR, La Chaux-de-Fonds les 7 et 8 février, Collège du Martolet, St-Maurice, le 9 février, puis Sion, Neuchâtel, Fribourg, Martigny.

## La pitié dangereuse, de Stefan Zweig

Thonon-les-Bains, Maison des Arts, les 17 et 18 janvier.

Deux pièces où le handicap est au cœur du récit, témoignage de vie chez Jollien, pivot dramatique chez Zweig. Tandis que la poésie de Pinget brouille les pistes.

On connaît Alexandre Jollien, jeune homme infirme moteur cérébral, que rien ne destinait à quitter l'institution pour handicapés où il a passé 17 ans, sinon une incroyable volonté épaulée par ses parents. Il a étudié la philosophie à l'Université de Fribourg et publié deux livres. Mettre en scène *Eloge de la faiblesse*, c'est donner corps à une parole baignée de philosophie, puisque c'est par la pensée et la réflexion qu'Alexandre Jollien a trouvé les réponses à une vie dramatiquement scellée par un accident de naissance.

Dans un coin du décor-cocon, caverne éclairée par un puits de lumière, Socrate se fait interpellé par Alexandre (Robert Bouvier, très convaincant), cadré à mi-torse dans un écran strié parfois d'ombres horizontales, inondé d'ondes océanes ou de nuages filant vers l'infini. Socrate, drapé à la grecque, torse nu, barbe et cheveux christiques (Yves Jenni), déambule, s'assied, se couche, cale son corps entre les interstices du décor, réajuste son drapé, pose les questions, pratique appelée maïeutique de son temps.

L'« étrange créature que je suis », venue du monde du handicap et qui a dû s'exercer des heures innombrables à simplement manier une fourchette sans éborgner son voisin, refait le parcours de l'humanité dans le temps de son existence jusqu'ici. A quatre pattes, puis sur deux jambes, tenir debout, titubant da-

vantage que marchant, et se lançant même dans le défi du vélo, contre l'avis du médecin, réussissant son pari.

Puisant dans les philosophes la force d'accepter sa condition, il cite Nietzsche (« La pitié blesse plus que le mépris »). Alexandre Jollien, avec le secours de l'amitié de ses proches et du sens de l'humour, fustige au passage les éducateurs rigides, figeant l'être handicapé en face d'eux dans des comportements réifiant (Ah philosophie, quand tu nous tiens !). Très beau texte, sobre, jamais pathétique, qui est un hymne à l'amour de la vie malgré ce que la vie vous a fait.

## Mélodrame implacable

*La pitié dangereuse* est l'histoire d'une bévée tragique, mise en scène ici par Philippe Faure, qui hantera son responsable jusqu'à sa fin. On connaît le texte de Stefan Zweig, grand écrivain juif autrichien, pur produit de la Vienne cosmopolite, qui se donnera la mort avec sa femme en 1942, dans la tourmente de la guerre.

En 1913, le jeune officier de garnison Anton Hofmiller invite, lors d'un bal chez un riche bourgeois de la ville, la fille du maître de maison. Elle se lève, s'accroche à son cou et tombe de tout son long. La jeune femme est paralysée et l'officier ne l'avait pas remarqué.

Se déroule ensuite l'implacable mécanisme psychologique par lequel le jeune militaire devient peu à peu l'innocent bourreau de la fille du riche Kekesfalva et aussi sa victime. Comme un cheval emballé, la passion dévastatrice de la jeune fille en chaise roulante pour le jeune officier déclenche l'irréversible. La scène figure un grand salon aux boiseries dont certaines s'entrouvrent pour laisser passer un rai de lumière par lequel on pénètre ou sort de ce huis-clos. La campagne environnante, les allées d'arbres se découvrent sur les toiles peintes au verso du décor, splendide, d'un impressionnisme délicat. Au fond, l'ascenseur 1900 aux vitres translucides, dont Edith écarte brusquement les deux portes de ses bras ouverts lorsqu'elle arrive dans le salon, impatiente de vivre. Avant de saisir ses béquilles. Une valse sempiternelle installe musicalement l'engrenage affectif et fait progresser le drame. Avec des moments d'exaltation, comme lors des fallacieuses promesses de guérison qui enflamment Edith.

L'officier subit « la torture d'être aimé malgré soi », qu'il ressent comme une aliénation. Autre racine du récit, la culpabilité mortifère. Deux ressorts que Zweig rend avec une précision inéluctable.

Le père considère le jeune officier déjà comme un beau-fils et lui promet sa fortune. Edith part pour l'Engadine, joyeuse : « Joseph a-t-il bien empaqueté ma fourrure de chinchilla ? » Lors d'une des visites que lui rend l'officier, elle se jette à son cou et tombe « comme un sac d'avoine ». « Je ne suis même pas une femme ! » se lamente-t-elle.

Enfin, le dénouement, la scène finale : l'orage éclate, le tonnerre gronde, les boiseries du salon sont zébrées d'éclairs. La silhouette de l'officier regarde le fauteuil vide qui roule doucement sur la scène, la nuit est tombée, la valse égrène encore quelques notes, l'orage s'éloigne. Dans un grand silence, le récit dramatique de Zweig se termine. Edith s'est jetée de la terrasse.

Sylvie Testud, lumineuse, joue Edith dans ce mélodrame, auprès de quatre comédiens tout aussi excellents, créé au Théâtre de la Croix-Rousse à Lyon.

théâtre

« La pitié dangereuse »



**Le Libera, de Robert Pinget**  
Tournée en préparation.

## Choisir un ton

*Le Libera* de Robert Pinget, Genevois devenu Français, a été adapté pour le théâtre par Joël Jouanneau, qui avait déjà monté *L'Hypothèse* et *l'Inquisitoire* avec le grand comédien anglais David Warrilow, peu avant sa mort, au Théâtre de Vidy.

Pinget est lié au nouveau roman. Ses recueils les plus connus sont édités aux Editions de Minuit. Il est du côté de Beckett mais l'absurde n'est pas sa tasse de thé. Aujourd'hui décédé, il préférerait se ranger du côté de l'art ou de la poésie. Il se disait à la recherche d'un ton : « Choisir à chaque fois par goût du neuf un ton entre les milliards qu'a enregistrés l'oreille, voilà mon lot » ; et encore : « Tout ce qu'on peut dire ou signifier ne m'intéresse pas, mais la façon de le dire » (postface au *Libera*, paru en 1968). Dans *Le Libera*, on assiste à la reconstitution d'un puzzle par des enquêteurs, sous les ordres d'un « divisionnaire », qui recueillent des indices et des témoignages après le meurtre d'un garçonnet parti en pique-nique avec sa classe.

Dans ce commissariat des années cinquante, on est en bras de chemise, on s'agite beaucoup, dans une parodie de pièce policière. La minutie des enquêteurs, rapportant à leur chef toutes sortes de notations inscrites avec maniaquerie dans des dossiers et des feuillets, qui pourraient tout aussi bien pleuvoir des cintres, comme feuilles d'automne, ne débouche sur aucune cohésion. La vérité échappe de plus en plus, au fur et à mesure que les investigations se poursuivent. Quelque chose d'indicible se cache sous l'intrigue policière. Le resassement des faits, l'accumulation de données, loin d'éclairer, montrent un mal qui sourd.

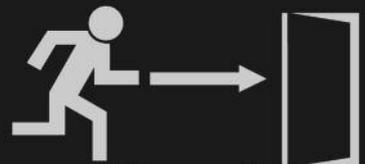
Témoignage principal, le domestique de Monsieur (Roland Bertin) est pourtant aussi innocent que la vache qui regarde passer les trains dans un pré. Il lâche des phrases communes et justes comme, parlant d'un alcoolique miraculé, « on sait bien que les gens saouls ont la viande molle ». Les hommes du commissaire s'appellent Philippard, Campagnol, Monnachon.

Pinget essaie les mots bruts comme il y a de l'art brut. Seuls des comédiens d'expérience peuvent donner chair à cette quête de sens qui nous démontre l'inanité de ce qu'on croit savoir et de ce qu'on croit voir.

Parfois, les enquêteurs déroulent un inventaire à la Prévert, enfilades de on-dit et d'expressions toutes faites qui deviennent cocasses. « Persévérez, dit le chef, une éclaircie peut apparaître un jour ou l'autre. Sinon ? Nous aurons fait notre devoir ! » Comme dit le gros domestique de campagne de Monsieur, « les choses, elles vont bien au-delà des cimes ». Avant de marmonner quelque chose sur « le requiem et autres libera ».

V. B.

Vos lettres sauvent des vies  
[www.amnesty-ua.ch](http://www.amnesty-ua.ch)



 Amnesty International

# Permanence de Ramuz

● ● ● **Gérard Joulé**, Lausanne

On ne présente plus Charles Ferdinand Ramuz. Il y a plus d'un siècle qu'il s'est présenté lui-même, et ses pairs, ou ceux qui allaient bientôt le devenir, Claudel, Gide, Valéry, Paulhan, etc., ont immédiatement salué son talent. Son œuvre est là qui parle pour lui et qui vient, soit dit en passant, d'entrer avec tambours et fanfares dans l'illustrissime collection de la Pléiade.

Ramuz est à lui seul l'Himalaya des lettres romandes, effaçant, d'un preste mouvement d'épaule, le triste Amiel dans l'admiration et la reconnaissance du public lettré de France, de Suisse et de Navarre. Je ne vais pas au-delà, car on n'imagine pas plus Ramuz que Claudel traduits dans une langue étrangère, tant leur génie propre est consubstantiel à celui de la langue française, dont ils ont tiré l'un et l'autre des accents inouïs jusqu'à eux, la faisant, si j'ose dire, monter encore d'un cran.

Il vient donc d'être ré-encensé par les journalistes, sans cesser pour autant d'être commenté par les universitaires, mais est-il encore lu, aimé, chéri par le grand public ? Ce grand public existe-t-il encore ? Nous venons, pour notre part, nous qui ne sommes ni journaliste ni universitaire, mais simple lecteur honnête-homme, sinon de lire la totalité de son journal, qui vient d'être publié pour la première fois in extenso, du moins d'en parcourir d'assez nombreux massifs.

La lecture - exercice dans lequel s'opère le miracle d'une communication directe entre deux esprits, au sein de la solitude, sans l'obstacle ou la contrainte de la nature physique - est une belle chose, hélas aujourd'hui par trop délaissée.

Loin de regretter de n'avoir pas connu les auteurs dont les œuvres sont devenues nos livres de chevet, estimons-nous au contraire heureux de n'avoir pu les fréquenter de leur vivant, car les défauts de l'homme, ses timidités ou ses vantardises auraient sûrement diminué pour nous la grandeur de leur œuvre. Une conversation avec Platon, avec Cingria, avec Ramuz serait encore une conversation, c'est-à-dire un exercice infiniment plus superficiel que la lecture, la valeur des choses écoutées étant de moindre importance que l'état spirituel qu'elles peuvent susciter en nous et qui ne peut être fécond que dans la solitude et dans cette solitude peuplée qu'est la lecture.

On pourrait donc dire que la vie ne commence - son miracle - qu'une fois lue sur une feuille de papier - feuille de papier et non pas quelque support électronique - par des yeux attentifs, et qu'avant cette métamorphose qu'est la littérature, elle n'existe qu'à l'état larvaire. Or s'il est un artiste, un créateur, un romancier qui a su transformer le parlé en écrit, et dans un écrit qu'aucun paysan, qu'aucun bourgeois n'a jamais parlé ni n'aurait jamais imaginé de le faire, c'est bien Ramuz.

**Charles Ferdinand Ramuz,**  
*Journal. Œuvres complètes, t. I 1895-1903, t. II 1904-1920, t. III 1921-1947,* Slatkine, Genève 2005.

Elle est belle comme une parole de saint cette page du *Journal* : « Je ne demande ni richesses ni honneurs ; je me résous à l'insécurité ; j'accepte une vie pauvre, mais du moins que je porte au dehors ma pensée, que je m'exprime tout entier... que les choses vivantes en moi sortent vivantes de ma bouche et que tout ce qui est beauté me trouve chaque jour plus appliqué à sa louange » (17 octobre 1902). Parole de saint, parole de prophète. A cette réserve près que le saint et le prophète eussent mis « Dieu » à la place de « moi ».

Une ambition si généreuse et si haute, on pressent bien que pour lui rester fidèle, il faille plus que de l'obstination. Maintenant que l'œuvre a reçu sa perfection et sa consécration définitives, il paraît bien que Ramuz ait tenu ses engagements dans toute leur rigueur et qu'il a parfaitement illustré cette parole de Vigny qui disait qu'une grande œuvre est une pensée de la jeunesse réalisée par l'âge mûr.

## Grande question

Et pourtant, certaines paroles de ses dernières années, préfigurées d'ailleurs par la tonalité d'angoisse qui donne à ses plus belles créations une part de leur halo poétique, laissent entendre que cette vie, à bien des égards exemplaire, s'acheva dans une sorte de dénuement tragique, sinon de désespoir, du moins de tristesse. Quelque chose avait été espéré qui finalement a fait défaut. Non pas que son destin soit celui du vaincu, mais peut-être parce que tout simplement la grande question initiale n'était sans doute pas de celles auxquelles on peut répondre par les seuls moyens de l'art, de la poésie et de la littérature.

Voici ce qu'il écrivait le 7 avril 1900 et qui pourrait lui tenir lieu d'art poétique

ou de discours de la méthode : « Ainsi considérant que l'humanité tient une place infime (je ne parle pas de son importance, mais de sa matérielle grandeur) dans l'échelle des êtres, que l'animalité à son tour n'est qu'un point dans le monde végétatif, que celui-ci est perdu à la surface de la terre, et que la terre elle-même est comme un grain de poussière dans l'immensité des cieux ; considérant que de ce point de vue les hommes, quels qu'ils soient, à quelque race qu'ils appartiennent, se ressemblent tous et que par conséquent il suffit de se bien connaître pour connaître l'humaine moyenne, j'ai résolu de m'observer moi-même avec soin, de ne pas laisser un seul de mes actes sans le commenter et sans en rechercher les causes et les conséquences et, comme ces observations ne peuvent être utiles que si elles demeurent et qu'elles ne demeurent que si elles sont écrites (on peut alors toujours s'y rapporter), je me suis décidé à mettre par écrit pour moi seul mes observations sur moi-même, espérant qu'à la longue j'arriverais par ce seul moyen à me connaître suffisamment.

» J'aurais pu tenir une façon de journal, noter au jour le jour mes diverses aspirations, mes maladies morales, les tendances générales de mon être et ses brusques ressauts : je n'aurais qu'augmenté la confusion de mes idées. Ce qu'il me faut, c'est une recherche méthodique : des faits ; les constater d'abord soigneusement, séparer les apparences des réalités, les réalités certaines, connues, les classer ; une fois classées, les situer dans l'échelle des effets et des causes et ainsi remonter jusqu'aux causes essentielles et inhérentes à ma personnalité lentement développée par les événements et agissant à son tour différemment sur des événements semblables, suivant ce qu'on pourrait appeler son degré de croissance... »

Il posa son chevalet devant une civilisation paysanne qui allait disparaître. Il a peint ce crépuscule, il a décrit cette agonie, il a vu cette mort. Peut-être a-t-il vu l'abolition de l'homme tout court, de l'homme éternel dont nous parlent Homère, Eschyle et la Bible, de l'homme qui n'a pas encore été asservi par la machine et la technique.

## Né du sol

Il a peint le paysan parce qu'il était le plus proche de l'homme primitif, de l'animal. Cet homme dont ni le progrès ni la civilisation n'avaient modifié une existence qui n'avait pas changé depuis le Moyen Age, depuis l'Antiquité, depuis la Bible. Un lutteur qui s'attaque aux éléments, un homme né du sol comme un arbre, violent comme une force de la nature, un être de passion, de solitude, de silence, de mystère. Ah, comme il est éloigné, ce paysan, de l'homme de la ville, du bourgeois, pour ne rien dire de l'homme de la cour dont les vies, les actes, les gestes sont réglés par des décrets, des ordonnances, des lois, des mœurs, des modes, des codes, des étiquettes, tout un ordre social que l'on ne viole pas impunément. Rien ne lui appartient, ni son temps, ni sa maison, ni sa femme, ni son cœur, ni son âme.

L'homme primitif en revanche, rien ne le distrait ou presque de ce grand tourment qu'est l'existence. Le curé lui interdit de tuer, mais est-ce que le curé sait seulement ce qu'il a dans le sang ? Il lui arrive de tuer, mais rarement par bassesse, seulement par colère, parce qu'on lui a fait du tort, qu'on a atteint son honneur. Il est son propre maître, comme un roi dans son palais, au-dessus du monde, grâce à sa montagne, et ne connaît d'autre obligation que celle du devoir ou de la fidélité.

Et cet homme qui est grand, qui est roi, devant ces espaces désolés de pierre et de neige, protégé de Dieu et de la mort par presque rien, ne peut se défendre d'éprouver jusqu'à l'angoisse le sentiment de sa misère et de sa fragilité. Que peut l'homme en face des éléments ? Combien infimes sont ses pouvoirs quand gronde l'avalanche, que le torrent inonde la vallée, que le feu dévaste sa maison ? Il ne lui reste plus qu'à se soumettre et à prier. Ainsi cet homme primitif, si libre dans ses rapports avec les autres, est entièrement livré aux forces qui le dominent, les naturelles comme les surnaturelles.

Il est donc religieux parce qu'il ne peut pas voir que la divinité est présente dans tous les phénomènes qui l'entourent. Il convient donc de lui élever des autels, des oratoires, des chapelles, des calvaires, des églises afin d'apaiser sa colère. Tel est le monde que Ramuz a peint, tel est celui qu'il désirait peindre. Et c'est de la concordance des aspirations d'un poète et de la réalité d'un pays que naîtront tant de grandes œuvres. Il s'est fait la voix de sa terre ou plutôt d'une terre qui était restée plus ancienne et plus primitive que la sienne propre. Par le mystère de la sympathie artistique, de bourgeois qu'il était, il s'est fait paysan. Comme Rousseau, il a quitté la ville, non pas pour la campagne mais pour la montagne, plus dure, plus sainte, plus religieuse.

A-t-il vu la mort de l'homme dans celle de cette civilisation paysanne à laquelle il avait donné son cœur ? Est-il mort désespéré ? Attendait-il d'un cœur ferme la trompette du jugement ?

Au début de l'hiver 1939, il écrivait ceci : « Pourquoi nous battons-nous et pour qui ? L'Occident se défend, mais contre quoi se défend-il ? Que défend-il ? Il faut, par-delà les croyances particulières et les lois particulières, descendre

jusqu'à un principe plus universel encore : un certain sens du sacré, qui est ce que l'Occident a connu de plus précieux, une certaine attitude de respect devant l'existence, par quoi il faut entendre tout ce qui existe, soi-même et le monde autour de soi, les mystères qui nous entourent, le mystère de la mort, celui de la naissance, une certaine vénération devant la vie ; un certain amour et, pourquoi ne pas le dire ? un certain état de poésie où on est devant le créé. » Vœu pieux, paroles généreuses, mais si vagues et si floues. Et si le créé lui-même disparaît sous la transformation que la science fait subir à l'être ? Où sera encore la vénération et où sera le Dieu qui nous dispense son pain et son vin ? Et s'il n'y a plus de « beauté du monde » à chérir ? A ce Ramuz-là, nous préférons le Ramuz tragique et presque désespéré. Au Ramuz penseur, le Ramuz poète. Il sonne plus vrai.

## Aspiration à l'unité

Il y a en Ramuz deux hommes : le romancier qui peint ce qu'il voit, et ce qu'il voit c'est le malheur et la grandeur dans le malheur. C'est Aline séduite et abandonnée, c'est l'homme et la femme qui vont côte à côte, mais séparés, et qui ne se rencontrent que le bref instant d'une étreinte. Et puis, il y a un autre homme, « celui » qui, par l'invention de créatures imaginaires qu'il a mises au monde, semble accéder au mystère de l'universelle solidarité des âmes, à l'intelligence du corps mystique.

« Mais peut-être qu'ainsi, de mort en mort nouvelle, de résurrection en résurrection, arriverai-je, une fois, au lieu supérieur d'où tout se découvre et où la raison de tout s'aperçoit. L'espace sera supprimé, il n'y aura plus de distance ; ceux-là mêmes que j'ai quittés seront

tout près de moi. Ô règne de la parfaite ressemblance alors (à laquelle dès à présent j'aspire), comment même pourrais-je les distinguer l'un de l'autre, qui ne seront plus devant moi que comme une seule Personne, dont le visage dira oui, et plus jamais non ? Moi-même participant à eux, eux confondus à moi, moi confondu à eux ; moi rentré dans cette Personne, d'où je suis, malgré tout sorti. Et la mort n'apparaîtrait plus que comme une naissance à rebours. »

On voit bien que chez Ramuz le mal porte le nom de séparation, mais que la malédiction qui pèse sur la terre est née avec la création des individus sans qu'il y ait péché de leur part autre que de naître, de sortir de la primitive unité divine. Aussi bien n'y a-t-il pas de place, dans cet univers sans péché originel, pour un Rédempteur, ni de rédemption par la Croix.

L'inquiétude a tourmenté Ramuz toute sa vie. Elle a sculpté son visage comme la pluie érode un rocher. Son *Journal* n'apporte aucune révélation sur sa vie intime. Ce Vaudois pudique et protestant s'est bien gardé de nous étaler les secrets de son âme. Il a reculé devant le témoignage écrit chaque fois que le ton de ses confidences devenait trop particulier. Comme chez les classiques, c'est l'homme en général qui parle par la bouche de l'homme particulier. Il est demeuré incommunicable, étanche comme une roche sans fissure. Il est resté muet sur lui-même. Si des pages de cahier ont jamais recueilli ses confidences, le feu a dû les détruire en cette cheminée de la chambre basse de la *Muette*.

G. J.

# Des théologiens africains

Deux magnifiques ouvrages, tant dans le contenu que dans la présentation, nous ouvrent (enfin !) les portes de la théologie africaine par des Africains.

Une vingtaine d'auteurs du continent noir sont présentés de manière fort avante : une biographie resituant le théologien dans son contexte - allant des années pré-conciliaires à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle - nous introduit au personnage et donne souvent des éléments de compréhension à la deuxième partie des entrées, celle des résumés de leur pensée théologique. Une véritable bibliothèque d'auteurs chrétiens africains contemporains ! Les noms de Mulago, Semporé, Mveng, Uzuoku, Kagame, Mpongo et Magesa, entre autres, font désormais partie de la richesse de réflexion théologique de l'Eglise entière, au même titre que des Rahner, Schillebeeckx et autre Küng ! Et pour chaque auteur présenté, est attachée une bibliographie sélective de ses œuvres.

Non seulement les présentations des théologiens nous informent didactiquement sur leur pensée et leurs réflexions, mais elles mettent en exergue les *nouveautés* que les rencontres, par exemple entre droit canon latin et traditions Bantu, ou entre dogme de la Trinité et conceptions Luba de la divinité, ont suscitées dans l'esprit et sous leurs plumes. Pratiquement tous les thèmes de la théologie ont été traités par l'un ou l'autre. Dès lors, ces deux ouvrages présentent un abrégé de la pensée catholique africaine à propos du dogme, des sacrements, de la doctrine sociale de

l'Eglise, de l'ecclésiologie, de l'œcuménisme, du dialogue interreligieux...

Mieux encore, ils constituent une excellente somme bibliographique pour étudier à parts égales des théologiens non occidentaux dans la pensée catholique universelle. Car chaque continent, par sa production de théologiens autochtones qui font le lien entre universalité et localité de l'Eglise, entre principes et acculturations, alimentent l'indispensable et long chemin d'inculturation du message évangélique. Et qui aujourd'hui s'en tiendrait *uniquement* à son milieu culturel lorsque l'on prétend devenir toujours plus et mieux... catholique ?

En fin de volume, des textes sur le débat entre théologies africaine et occidentale et sur une réunion de théologiens africains en 1977 nous font prendre conscience que l'impact de tels événements touchant à la vie de l'Eglise universelle, tout comme la diffusion à plus large échelle de la pensée qui en découle, font encore défaut en Occident.

Car la catholicité et de l'Eglise et de la théologie passe par là : considérer désormais tous les « réservoirs » de pensée théologique, européen, africain, asiatique, américain et océanien, comme des partenaires égaux de réflexion doctrinale et de pratique pastorale, enrichissant les autres de par leur diversité et innovant de par leur contexte et leurs propositions. Aujourd'hui, Nairobi et Innsbruck, Abidjan et Paris, Johannesburg et Rome sont condisciples de classe...

Thierry Schelling s.j.

**Bénézet Bujo, Juvénal Ilunga Muya (ed.),**  
***Théologie africaine au XXI<sup>e</sup> siècle.***

*Quelques figures,*  
Academic Press,  
Fribourg 2005, 2 vol.,  
190 p. et 266 p.

## ■ Œcuménisme

**Antoine Arjakovsky**  
**Entretiens avec le cardinal**  
**Lubomyr Husar***Vers un christianisme post-confessionnel*  
Parole et Silence, Paris 2005, 208 p.

Un ouvrage tissé de trois pans, une série d'entretiens, un post-scriptum et un choix de textes du patriarche Husar. Une personnalité à la fois forte et humble, dont le réalisme et le doux franc-parler pénètrent le lecteur au cours de ses réponses à des questions parfois ardues. Sur fond de Révolution orange, l'Ukraine, les Eglises héritières de Kiev, les Byzantins et les Romains et de nombreux autres aspects de l'Eglise sont abordés avec une approche fraîche et intelligente de la part du prélat. Les connaisseurs de la question de l'établissement d'un patriarcat gréco-catholique en Ukraine ne trouveront pas ici de nouveauté mais de raisonnables explications qui évitent la fureur d'un débat qui, en somme, n'a pas lieu d'être. Le sous-titre résume au mieux le désir profond qui sous-tend tous les propos du patriarche !

Le post-scriptum vire un peu au panégyrique. Quant aux textes choisis, ils sont didactiques pour apprécier à tête reposée la position « entre deux chaises » de l'Eglise gréco-catholique ukrainienne, orthodoxe byzantine et unie à Rome !

Malgré plusieurs fautes d'impression et d'orthographe, le livre réussit à nous faire rencontrer la personne de Husar derrière le ronflant des titres pesants sur ses épaules, patriarche, cardinal, métropolitaine... Et la rencontre est fort agréable et instructive !

Thierry Schelling

## ■ Eglise

**Jean-Pierre Bagot**  
**Propos intempestifs sur l'eucharistie**  
Cerf, Paris 2005, 94 p.

Ce petit livre est en fait une lettre ouverte que l'auteur adresse au pape Jean Paul II, pour lui faire part de son désaccord au sujet de sa manière de parler de l'eucharistie. Le destinataire, décédé entre temps, n'a pas pu prendre connaissance des critiques exposées dans ces quelques pages, mais d'au-

tres lecteurs pourront en tirer profit. Si les propos sont très subjectifs, ils ont toutefois le mérite de susciter une réflexion plus large. Le meilleur de cette lettre est contenu dans le premier chapitre intitulé *Mort du langage religieux et aspirations spirituelles*, qui est une reprise des conceptions de Luc Ferry, Marcel Gauchet et Gianni Vattimo : le langage de l'Eglise est irrecevable, parce que fondé sur une métaphysique périmée. Quant aux propos sur l'eucharistie, qui sont essentiellement une critique des derniers documents romains, s'ils soulèvent de vraies questions, ils sont un peu sommaires et trop préoccupés à justifier une pratique personnelle qui n'a rien d'exceptionnel.

Pierre Emonet

**Collectif****Un nouveau visage d'Eglise**  
*L'expérience des communautés locales à Poitiers*  
Bayard, Paris 2005, 252 p.

A l'heure où nos diocèses se restructurent au pas de charge, il n'est pas inutile d'aller guigner de l'autre côté du Jura. Car les évêques français, à la suite du fameux *Rapport Dagens* sur la « proposition de la foi », se sont lancés, eux aussi, dans les grandes manœuvres de la réduction des paroisses. Pour mieux évangéliser, dit-on officiellement. Mais aussi pour faire face au manque dramatique de prêtres, il faut bien l'avouer.

Dans le paysage ecclésial français, l'expérience du diocèse de Poitiers est plutôt originale et sûrement intéressante. Après dix ans d'efforts, l'évêque Albert Rouet fait le point dans ce livre, en donnant largement la parole à ses principaux collaborateurs sur le terrain. Au lieu de partir d'un concept bureaucratique de quadrillage centralisateur, le diocèse de Poitiers a choisi d'interpeller les communautés pour leur proposer une autre manière d'être. Non à partir du prêtre à aider, mais à partir du minimum évangélique pour qu'il y ait Eglise, quel que soit le nombre des participants. Si, dans un lieu, des laïcs formés sont prêts à assumer le témoignage, la prière et le service - avec les incidences matérielles évidemment -, l'évêque peut venir confirmer cette communauté et la confier à un prêtre qui retrouve alors l'essentiel de sa mission. Il est un ministre des sacrements, du discernement et de « l'itinérance pour la com-

munion » entre les communautés, et non pas le *fac totum* éreinté que les laïcs devraient soutenir de leur émouvante bonne volonté.

Il ressort de cette expérience que ces communautés chrétiennes, essentiellement animées par des équipes de laïcs conscients de leur baptême, sont des cellules ecclésiales bien insérées dans la pâte humaine locale et pourtant largement ouvertes sur un espace diocésain peu à peu dé-cléricalisé. Le succès de ces essais, tels qu'ils sont décrits dans ce livre de précieux témoignages, fait réfléchir. Mais on peut se demander s'il peut fonctionner tel quel dans le terrain des villes, là où la pastorale de proximité est nettement plus complexe et plus difficile. N'empêche que du bon grain est ainsi semé dans le champ de notre Eglise en pleine recherche d'une nouvelle manière de vivre l'Evangile et d'en témoigner au cœur de la société.

Claude Ducarroz

## ■ Religions

### **Laurence Podselver, Jörg Stolz** ***Fragmentation et recomposition*** ***du judaïsme***

*Le cas français*

Labor et Fides, Genève 2004, 92 p.

Publié avec l'appui de la Fondation pour l'enseignement du judaïsme à l'Université de Lausanne, ce petit livre nous donne une passionnante synthèse de trois études que Laurence Podselver a menées sur le terrain : mutations du rabbinat français ; Sarcelles, ville juive où reflourissent les cultures du Sud pré-colonial ; mouvement néo-orthodoxe des Loubavitch en France. Cet ouvrage illustre la « transformation », sinon le « tiraillement », du Consistoire israélite entre l'histoire spécifique du judaïsme français et l'affirmation de cultures particulières dont il doit cependant maintenir la cohésion.

Autrefois circonscrite au seul domaine de la vie privée, suite à l'institution du Consistoire par Napoléon en 1808, l'identité juive se *déprivatise* lentement avec les « trahisons » de l'histoire (Affaire Dreyfus, Vichy), les flux migratoires, notamment ceux des juifs d'Afrique du Nord, et l'avènement d'une société sécularisée. Cette évolution a engendré une profonde mutation du rabbinat français : désormais à majorité séfarde, il se distingue par une augmentation considérable du nombre

de rabbins cooptés à vocation charismatique, au détriment de la filière historique du « franco-judaïsme », constituée de rabbins ashkénazes, titulaires de diplômes universitaires. Ainsi, le « séminaire israélite, instauré justement pour rompre avec les enseignements traditionnels et "moderniser" le judaïsme, se voit aujourd'hui concurrencé par ces *yeshivot* qui avaient refusé la modernité ». La contribution la plus fascinante de l'ouvrage est la présentation des convergences inattendues entre les communautés séfardes d'Afrique du Nord et les Loubavitch. Ces communautés, que tout semblait devoir opposer, se rejoignent sur le processus du *retour* que l'auteur analyse avec beaucoup de finesse. Retour à la blessure de la Shoah pour les juifs ashkénazes, à celle de l'exil pour les juifs du Maghreb, devenus Français avec la décolonisation, parce que juifs. Ceux-ci éprouvent un attrait pour un monde ashkénaze plus mythique que réel, en contrepoint d'une origine nord-africaine problématique, revalorisée progressivement par l'avènement d'une société multiculturelle. Celui qui retourne doit, comme un converti, se distancier de son groupe de référence antérieur, pour s'insérer dans un nouveau groupe et transformer son identité sociale.

Jean-Bernard Houriet

### **Guillaume Rozenberg** ***Renoncement et puissance***

*La quête de la sainteté dans la Birmanie contemporaine*

Olizane, Genève 2005, 296 p.

Guillaume Rozenberg est ethnologue, chargé de recherche au CNRS. Il travaille sur le bouddhisme birman depuis 1997. A partir de la biographie de huit moines contemporains les plus vénérés des Birmans, il retrace le visage du bouddhisme birman : les moines qui partent vivre dans la forêt, leurs facultés extraordinaires, leurs activités de construction et de remise en état des stupas, leur générosité dans la redistribution des dons. J'ai découvert que la loterie était un « sport » national et que les grands moines se prêtaient au jeu des prédictions, profitant de l'engouement des laïcs pour leur enseignement en même temps la doctrine bouddhique.

Mais ce qui m'a le plus intéressé dans ce livre, ce sont les rapports du bouddhisme et

de l'Etat, ce dernier prenant en charge un « maillage bouddhique de l'espace » pour asseoir sa volonté de puissance et sa légitimité : « L'Etat dispose, par ses fonctions religieuses qu'il s'attribue traditionnellement et par les moyens financiers et coercitifs qu'il peut mettre en œuvre, d'une forte capacité d'action et de contraintes dans les affaires de la communauté monastique, usant selon les circonstances de la carotte et du bâton. » On est en pleine schizophrénie ! Et d'une utilisation dévoyée du pouvoir de l'Etat, ce qui malheureusement n'est pas l'apanage de la Birmanie.

Mais qui est dupe de cette situation ? Les grands moines eux-mêmes, dans leur sagesse profonde, s'y soumettent, ce qui ne les empêche pas, pour certains, de recevoir aussi Aung San Suu Kyi (Prix Nobel de la paix 1991) quand l'occasion s'en présente !

Marie-Thérèse Bouchardy

## ■ Spiritualité

### **Gerhard Tersteegen**

#### *Traité spirituels*

Labor et Fides, Genève 2005, 188 p.

Gerhard Tersteegen, qu'on qualifie de maître spirituel (1697-1769), jouit depuis fort longtemps d'un grand prestige Outre-Rhin, que ce soit pour sa poésie spirituelle (ses poèmes sont devenus paroles de cantiques chantés encore de nos jours) ou pour ses écrits mystiques.

Ses contemporains ont tout de suite été impressionnés par la cohérence totale entre sa vie, son enseignement, sa pensée et son action. Dans le monde réformé où il vit, il découvre les écrits de nombreux mystiques catholiques qui l'influenceront et qu'il traduira. On peut dire qu'il a su réaliser une synthèse personnelle de toutes ces influences et qu'il exerça un ministère important d'accompagnement spirituel. Il aurait pu aisément faire siens les propos de Madame Guyon : « Toutes les histoires qui sont dans la Bible sont des figures admirables des différentes voies de Dieu sur les âmes. »

Ce ministère le conduira à entretenir une riche correspondance qui constitue une partie de son œuvre. C'est à Michel Cornuz que nous devons la traduction française des traités spirituels de ce grand mystique protestant. Selon ses vœux, ils devraient permettre à beaucoup de croyants ou personnes

en recherche, de découvrir cette richesse spirituelle et de se mettre en route sur le chemin de la « réalisation de la vérité ».

Le livre est articulé autour de trois axes. Le premier cerne ce que devrait être une juste compréhension de l'Écriture sainte, son bon usage et la légitimité d'une lecture spirituelle. Le deuxième est une épître au sujet de la raison, de sa capacité, de son usage et de son abus en ce qui concerne les réalités divines. Le troisième s'applique à exposer la nature et l'utilité de la « piété », nommée de nos jours « spiritualité ».

L'auteur est très fin et subtil dans sa tentative de discerner ce qui est justement l'essence de la spiritualité. Près de trois siècles nous séparent de lui qui fut ermite, poète, prédicateur et accompagnateur spirituel, tout en restant un laïc. Sa pensée n'a pas vieilli, même si son langage est parfois plus fleuri que celui d'aujourd'hui.

Sans nul doute, son désir de nous éveiller, là où nous nous trouvons, sur notre propre chemin de vie et de spiritualité, atteindra sa cible et peut-être pourrons-nous chanter avec lui : « Permetts à mon cœur de s'élever, tel un aigle et de ne vivre qu'en Toi. Que tout se taise en moi et s'incline devant Toi. »

Marie-Luce Dayer

### **Marie Rouanet**

#### *L'ordinaire de Dieu*

Albin Michel, Paris 2005, 158 p.

Cinquante chroniques pour rythmer temps ordinaires et temps de fêtes. Cinquante regards posés avec tendresse et lucidité sur notre monde et sur les gens qui l'habitent. Rayons de lumière mais aussi points d'interrogations souvent restés sans réponses.

On y rencontre des matins de printemps, des soirs de juin ou de septembre, des accidents qui arrivent de l'autre côté du miroir, de pauvres vieux dans une grande ville qui se nourrissent de ce qu'ils trouvent dans les poubelles, un vieux presbytère transformé en auberge, qui devient ainsi un coin de paradis, un réveillon de Noël des ermites de la montagne... et de leurs treize déserts, le plus petit des saints selon François d'Assise, « le crapaud », une passeuse de lumière qui disait : « C'est ainsi que tout finit, il ne faut pas le prendre au tragique... il s'agit que le Bon Dieu nous ramasse. » Et tant et tant d'autres rencontres ! Sans ou-

blier celle du feu et de sa dualité, présente dans tous les rites et religions qui accompagnent l'homme depuis l'aube de la création. Feu à double visage qu'il faut nourrir et tenir en laisse mais qui réchauffe et qui éclaire, qui purifie aussi.

Ces pages, que l'on lit avec plaisir, nous réchauffent, nous éclairent et mettent un peu de baume sur les blessures et inquiétudes que les tristes nouvelles du monde nous infligent.

Marie-Luce Dayer

## ■ Histoire

### **George Staunton** ***Voyage dans l'intérieur de la Chine et en Tartarie***

*Fait dans les années 1792, 1793 et 1794*

par Lord Macartney

Olizane, Genève 2005, 830 p.

« Alors, montant le peu de marches qui conduisent au trône, il plia le genou, fit un compliment très court, et présenta la boîte à sa majesté impériale. » Nous sommes le 14 septembre 1793. Lord Macartney, ambassadeur du Roi d'Angleterre Georges III, est reçu par l'Empereur de Chine Quianlong, âgé alors de 83 ans. Est-ce parce qu'il a refusé de se prosterner trois fois et de frapper le sol à neuf reprises qu'il n'obtiendra pas ce pour quoi il a été envoyé : à savoir l'ouverture d'autres ports que Canton pour le commerce avec les étrangers et l'établissement d'une représentation permanente en Chine ? Nul ne le saura. Mais cette ambassade a permis un premier contact et un début de connaissance réciproque, sans briser la superbe du gouvernement chinois qui ne l'a considérée que comme une simple mission de vassal.

Partie d'Angleterre le 21 septembre 1792, par Madère, les îles Canaries, Rio de Janeiro, la traversée de l'Atlantique, puis de l'océan Indien, Java, Sumatra, Macao, elle reviendra, avec escale à Sainte-Hélène, le 5 septembre 1794.

Les observations des voyageurs, des savants embarqués avec eux, ont permis à George Leonard Staunton qui les accompagnait de publier ce récit savoureux en 1797, traduit un an après en français par J. Castéra. Tout y est décrit avec précision : les gens rencontrés, leurs coutumes, leur mentalité, l'agriculture, le relief, la botanique, les maisons, les langues, etc., tout cela en

comparaison avec ce qui se vivait en Angleterre. Nous avons là un récit captivant de la vie des Chinois et des peuples rencontrés lors de ce périple de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Marie-Thérèse Bouchardy

### **Gabriel Fagnière**

#### ***La religion et le pouvoir***

*La chrétienté, l'Occident et la démocratie*

Peter Lang, Bruxelles 2005, 256 p.

Cet excellent ouvrage, dans la ligne des sociologues américains Glock et Stark, mérite une lecture attentive : des rapports entre politique et religion, il montre l'évolution initiée par le dualisme augustinien ainsi que les complexités tant historiques que conceptuelles. Du coup sont rendues plus problématiques les récupérations (jadis habituelles) de la religion par le pouvoir politique (on pense à l'Ancien Régime français ou à la Russie de toujours, des Tsars jusqu'à Poutine en passant par Staline). Les théocraties fondamentalistes sont également remises en questions.

L'auteur échappe largement aux a priori anti-religieux qui obèrent encore bien des ouvrages français de sociologie. Il a compris que le monde religieux est un système de représentations symboliques qui ne peut se réduire à ses seules composantes idéologiques, morales ou politiques. Reste un point aveugle, central : l'homme, mis par Gabriel Fagnière au cœur de sa pensée, l'homme acteur de sa propre histoire, qui n'a pas besoin de la religion pour vivre en société, cet homme est en fait aussi problématique que le G.A.D.L.U. (Grand architecte de l'univers), aussi contradictoire que les valeurs ; il est un chantier sans architecte. Bref - et c'est le message central de toute religion - aucune théorie, serait-elle sociopolitique, ne saurait le comprendre.

Etienne Perrot

### **Jean Boissonnat**

#### ***Dieu et l'Europe***

Desclée de Brouwer, Paris 2005, 178 p.

Dieu fait vendre... y compris les meilleurs livres. *Dieu a fait l'Europe ; l'Europe a défait Dieu ; Dieu n'est pas européen*, tels sont les trois coups de hache qui découpent l'histoire politico-religieuse de l'Europe.

Sous ces titres à l'emporte-pièce, Jean Boissonnat retrace en fait les principaux faits sociaux qui ont structuré notre culture occidentale durant les vingt derniers siècles. Puisant aux bonnes sources des sciences historiques (Marrou, Duby, René Rémond, Le Goff, Marcel Gauchet), ce petit livre résume parfaitement ce que l'honnête homme doit savoir pour comprendre les tensions entre le pouvoir séculier et l'autorité spirituelle, tensions d'où émerge la société moderne.

Chemin faisant, l'on perçoit mieux pourquoi la laïcité, qui s'est parfois présentée comme antireligieuse, a souvent libéré l'Eglise d'une sorte de paternalisme politique nuisible à sa mission d'évangélisation. Les ecclésiastiques nommés ou stipendiés par le pouvoir sont rarement les prophètes que le peuple attend.

Le chapitre le plus intéressant est intitulé *Lectures pour un temps nouveau*. C'est le chapitre le plus personnel où Jean Boissonnat paye sa dette envers les grands intellectuels qui ont marqué son intelligence : Mounier, Teilhard, le Père de Lubac. De belles références, vraiment.

Etienne Perrot

**Thomas David, Bouda Etemad,  
Janick Marina Schaufelbühl**

***La Suisse et l'esclavage des Noirs***

Antipodes, Lausanne 2005, 182 p.

Pendant trois siècles, quelque 12 millions d'Africains ont subi les horreurs de la traite négrière atlantique et 17 autres millions ont été victimes de la traite arabe vers l'est, avec des complicités locales. Mais qu'ont fait les Suisses ? Ni mieux ni pire. Encore un mythe lézardé au pays de quelques certitudes immaculées, par la « faute » d'universitaires romands un peu iconoclastes. Ainsi, des familles genevoises, vaudoises et neuchâtoises et des missionnaires de Bâle ont « trempé » dans la traite des esclaves noirs, comme dans de nombreux pays d'Europe. Cela se savait mais on en parlait peu.

En septembre 2001, la Conférence contre le racisme tenue à Durban, en Afrique du Sud, reconnaissait que « l'esclavage et la traite des esclaves constituent un crime contre l'humanité ». Fort bien. Le représentant helvétique, J.-D. Vigny, soulignait que la Suisse n'avait « rien à voir avec la traite négrière ou la colonisation ».

Basées sur des sources originales, de nouvelles études battent en brèche les affirmations officielles fédérales et cantonales. Les preuves : des listes, des contrats de marchands, les comptabilités des maisons de commerce qui ont participé depuis la France ou la Suisse au trafic de 175 000 Noirs entre les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, surtout vers les Amériques. Les navires des Van Berchem portaient les doux noms de « Pays de Vaud », « Ville de Lausanne » ou « Helvétie ». Plus tard et contrairement à leurs prédécesseurs, des Confédérés se sont illustrés en luttant contre ces pratiques. S'engageant dans des mouvements abolitionnistes et anti-esclavagistes, comme le Genevois Sismondi avec le Groupe de Coppet, ils se sont opposés, avec M<sup>me</sup> de Staël, au Napoléon empereur qui bafouait les libertés individuelles et avait rétabli l'esclavage. D'autres groupes agirent contre la traite, dont les mouvements du Réveil protestant et le philanthrope conservateur genevois Gustave Moynier (1826-1910) qui, avec Henri Dunant, fonda la Croix-Rouge. Un ouvrage objectif et indispensable, qui fraie le chemin à d'autres travaux.

Raymond Zoller

---

## ■ Art

---

**Valentina Anker**

***Otto Vautier (1863-1919)***

*Peintures*

Galerie Selano, Genève 2005, 160 p.

« Homme de grande beauté et distinction, dandy baudelairien, fils d'un peintre très connu, Otto Vautier a aimé les femmes et il a aimé les peindre. » D'une dynastie d'artistes, où tous s'appelaient Benjamin ou Otto, le peintre passe la dernière partie de sa vie à Genève où il est connu comme le « peintre de la femme », car elle est le sujet principal de son œuvre.

Valentina Anker nous fait découvrir avec talent cette séduction pour les femmes, représentées en lieu clos, dans leur intimité, sous la lumière tamisée de quelque rideau, rêveuses, séductrices ou en attente nonchalante. Ceci grâce à la galerie Selano qui veut faire aimer et redécouvrir aux Genevois les peintres de leur ville.

Marie-Thérèse Bouchardy

**Arllettaz Silvia**, *Citoyens et étrangers sous la République helvétique (1798-1803)*. Médecine & Hygiène/Georg, Genève 2005, 442 p.

**Bianchi Enzo**, *Une vie différente*. Parole et Silence, Paris 2005, 176 p.

**Bokov Nicolas**, *Or d'automne et pointe d'argent. Conversations avec Victor Koulbak*. Noir sur Blanc, Lausanne 2005, 216 p.

**Burnat-Provins Marguerite**, *Une nuit chez les Aïssaouas, précédé de : La revenante*. Zoé, Carouge 2005, 46 p.

**Capelle Philippe**, *Finitude et mystère*. Cerf, Paris 2005, 236 p.

**Clair André**, *Kierkegaard et autour*. Cerf, Paris 2005, 142 p.

**Coleridge Samuel Taylor**, *La Ballade du Vieux Marin. Version de 1798*. Ad Solem, Genève 2005, 76 p.

\*\*\***Col.**, *Antigone et le devoir de sépulture*. Labor et Fides, Genève 2005, 250 p. [40107]

\*\*\***Col.**, *Chemins vers l'unité. La communion dans l'Eglise*. Parole et Silence, Paris 2005, 122 p. [40112]

\*\*\***Col.**, *Entre désir et renoncement*. Albin Michel, Paris 2005, 168 p. [40080]

\*\*\***Col.**, *La lettre de l'esprit. Mélanges offerts à Michel Sales*. Parole et Silence, Paris 2005, 254 p. [40089]

**Fernandez Irène**, *Mythe, raison ardente. Imagination et réalité selon C.S. Lewis*. Ad Solem, Genève 2005, 522 p.

**Godó Emmanuel**, *Sartre en Diable*. Cerf, Paris 2005, 204 p.

**Helminiak Daniel**, *Ce que la Bible dit vraiment de l'homosexualité*. Les Empêcheurs de penser en rond, Paris 2005, 224 p.

**Jones David**, *Le mythe d'Arthur*. Ad Solem, Genève 2005, 128 p.

**Kristof Agota**, *Où es-tu Mathias ? suivi de : Line, le temps*. Zoé, Carouge 2005, 46 p.

**Küng Hélène**, *Un jour à ne pas manquer. Et autres contes de Noël*. Labor et Fides, Genève 2005, 148 p.

**Lacoste Jean-Yves**, *Narnia, monde théologique ? Théologie anonyme et christologie pseudonyme*. Ad Solem, Genève 2005, 48 p.

**Laurier Jean-Marie**, *Chemin vers l'eau vive. Introduction à sainte Thérèse d'Avila*. Parole et Silence, Paris 2005, 136 p.

**Le Guillou Marie-Joseph**, *Le Christ et l'Eglise. Théologie du Mystère*. Parole et Silence, Paris 2005, 324 p.

**Maccio Charles**, *De l'individu à la personne. Qui sommes-nous ? Chronique sociale*. Lyon 2005, 222 p.

**Maggetti Daniel**, *Julia Alpinula à la trace*. Zoé, Carouge 2005, 46 p.

**Mariangeas Bernard**, *L'expérience chrétienne*. Cerf, Paris 2005, 264 p.

**Martini Carlo M.**, *Paul et son ministère. Deuxième lettre aux Corinthiens*. Saint-Augustin, St-Maurice 2005, 100 p.

**Maxime le Confesseur**, *La Mystagogie*. Migne, Paris 2005, 208 p.

**Meizoz Jérôme**, *Confrontations (1994-2004)*. Antipodes, Lausanne 2005, 306 p.

**Michel de Saint-Augustin**, *Introduction à la vie intérieure et pratique fruite de la vie mystique*. Parole et Silence, Paris 2005, 612 p.

**Pellistrandì Christine**, *Contempler l'Apocalypse*. Parole et Silence, Paris 2005, 160 p.

**Schmid Christian**, *Aux bornes*. D'en bas, Lausanne 2005, 192 p.

**Secrétan Bernard**, *Eglise et vie catholiques à Lausanne, du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours*. Bibliothèque historique vaudoise, Lausanne 2005, 360 p.

**Thomas d'Aquin**, *Adoro. Petit traité de la présence de Dieu à trois voix dominicales*. Ad Solem, Genève 2005, 110 p.

**Verchère Louis**, *Prier 15 jours avec le Père Jacques Laval*. Nouvelle Cité, Montrouge 2005, 122 p.

# Novembre 2005

## 9 novembre

« **Choisir** ». Téléphone de Pierre Emonet : la revue « choisir » me propose de tenir une rubrique mensuelle sous forme de bloc-notes. Surprise. Sentiments contradictoires, « motions » opposées. D'une part : c'est un bonheur, un plaisir. Sentiments de reconnaissance : quel beau métier que celui du journaliste ! Non seulement pouvoir écrire (ce qui est déjà un plaisir, souvent), mais encore être publié, mais encore être lu (parfois) et pour cela même être payé (un peu). D'autre part : c'est un sacré défi que d'être intelligent une fois par mois (ou d'essayer de l'être). Et puis, il y a des modèles un peu écrasants : les « Bloc-Notes » de Mauriac, les « Tagebücher » de Max Frisch.

Résolution : il faut que je dorme (que je veille) : la nuit portera conseil. Ou mieux encore, il faut tout de suite se mettre à la tâche. Un proverbe allemand dit : « Probieren geht über studieren », mieux vaut essayer que réfléchir. Bien sûr, comme tous les proverbes, celui-là est un peu vrai ET un peu faux car on pourrait très bien inverser l'assertion : « Studieren geht über probieren ». Conclusion : tout est dialectique ; la vérité tient dans l'unité de la thèse et de l'antithèse. « Coincidentia oppositorum ». Mais je digresse. Passons... Donc, le mieux serait de commencer le travail. Voir si je trouve un ton, et un rythme.

En écriture, c'est comme en musique : tout se décide au début. C'est dès l'entrée qu'il faut trouver la tonalité, un rythme, un thème. La « Passion selon saint Matthieu » de Bach ou sa « Messe en si » sont déjà complètement contenues dans leurs premières mesures. La même chose s'applique à l'écriture : tout est dans le début, ça passe ou ça casse. Si cela passe, tant mieux. Si cela casse, tant mieux aussi : autant arrêter tout de suite.

## 10 novembre

**Violences urbaines.** Regardé, pour la première fois depuis longtemps, le journal de 20h sur A2. Vingt minutes, au moins, sur les violences urbaines en France. On filme des banlieues, on interviewe des jeunes, des maires, des animateurs sociaux, des urbanistes. Tout cela est assez bien fait. Mais va-t-on encore s'y intéresser quand les incendies et les jets de pierres auront cessé ? Je n'en suis pas sûr. La télévision, mais aussi la politique (française ?) sont catastropho-centristes. Au fond, cela donne un peu raison aux jeunes incendiaires, hélas.

**Canard.** Tiens donc : on a presque oublié la grippe aviaire ! Il y a dix jours, la mort d'un canard dans le Nord scandinave et le décès d'un cygne sur une île grecque faisaient les gros titres ; maintenant, silence-radio ou presque. Heureusement, l'Organisation mondiale de la santé (OMS), dans le souci louable d'organiser le financement des mesures à prendre, vient de remettre la compresse en organisant un grand

*congrès mondial sur la question de savoir ce qui se passerait SI la grippe aviaire se transmettait de l'oiseau à l'homme et SI elle déclençait finalement la grande pandémie tant redoutée. Cela fait beaucoup de « si », certes. Mais certains confrères ne se laissent pas freiner pour si peu. Le journal « 24 Heures » titre : « La pandémie surviendra et elle fera des millions de morts. » Tout simplement. Nous voilà rassurés.*

### 15 novembre

**Violences urbaines (2).** *Sur injonction des autorités, les médias français ont - semble-t-il - décidé de ne plus publier le décompte des voitures calcinées. Il provoquerait une sorte de concurrence délictueuse entre les banlieues. Suffirait-il de ne plus en parler pour faire cesser les manifestations ? Certes non. Mais tant que les médias distribuent une sorte de « prime à la violence », la non-violence ne passera pas.*

### 20 novembre

**« Je hais le dimanche ».** *En votation fédérale, l'ouverture des magasins en gares passe d'extrême justesse. On est loin d'un raz-de-marée néolibéral et consumériste. Visiblement, l'opposition à la « mercantilisation » globale et totale de la société est bien plus grande qu'on aurait pu l'imaginer. Les Suisses tiennent à leur dimanche chômé, même si beaucoup ne se disent plus chrétiens (d'ailleurs, ne parle-t-on pas aujourd'hui couramment du « week-end » alors que pour les chrétiens, le dimanche est le début de la semaine ?) Mais un jour,*

*peut-être, nos contemporains rendront grâce au christianisme d'avoir contribué à les préserver du totalitarisme consumériste. En attendant, il faut espérer que les fondamentalistes de la laïcité ne vont pas attaquer le repos dominical devant les tribunaux, au nom de la non-discrimination. Ils pourraient arguer du fait que privilégier le dimanche (au détriment par exemple du sabbat juif ou du vendredi musulman) équivaudrait à discriminer les non-chrétiens. Leurs chances d'obtenir gain de cause ne seraient peut-être pas nulles.*

### 30 novembre

**Ironie apocalyptique.** *Vu depuis le train, entre Berne et Lucerne, une pancarte plantée à l'orée d'une forêt : « Ich wünsche Ihnen ein gutes Jüngstes Gericht » (je vous souhaite un bon Jugement Dernier). Cru déceler une pointe d'humour dans cette étrange adresse...*

**Christophe Büchi**



**JAB**  
**1950 Sion 1**

envois non distribuables  
à retourner à  
CHOISIR, rue Jacques-Dalphin 18  
1227 Carouge

# Christus

**N° 208**  
**octobre 2005**

128 p. - 10 €  
étr. 12,50 €

## **L'homme humilié** **La hauteur cachée**

Tout à la fois victimes et acteurs, nous sommes non seulement humiliés, mais humiliants, personnellement et collectivement. Se tourner vers le Christ aide à trouver une liberté intérieure. La porte étroite qui fait passer des humiliations à l'humilité peut rendre l'homme à son humanité.

*RENÉ-CLAUDE BAUD, JEANNE-MARIE BAUDE, MARIE-LUCE BRUN  
JEAN-CLAUDE ESLIN, NICOLE FABRE, EMMANUEL FALQUE, BRUNO  
FRAPPAT, FRANÇOISE MIES, JEAN-PIERRE ROSA, PAUL VALADIER*  
Et aussi : *MARGUERITE LÉNA ET CARDINAL JEAN-MARIE LUSTIGER*

**Abonnement 4 n°s : 38 € - 4 n°s+1 hors-série : 52 €**

### **BULLETIN DE COMMANDE**

CH

Je souhaite commander le n° 208 de *Christus* au tarif de 10 €.

Nom & prénom : .....

Adresse : .....

Cp. : ..... Ville : ..... Pays : .....

**Renvoyer à Christus • 14, rue d'Assas - 75006 PARIS**  
**Tél. : 01 44 39 48 48 - e-mail : isabel.broussot@ser-sa.com**